

Journal dentaire
dentaire
du
la
dentaire

N°49

A MOI AUVERGNE!



45, QUAI CARNOT
SAINT-CLOUD 92 210

Le passé m'attire, le présent m'effraye
parce que l'avenir c'est la mort.
Guy de Maupassant "La chevelure"

SOMMAIRE

Le mot du Président	page 1
Avis importants.....	page 2 à 3
Compte-rendu de l'Assemblée Général du 3 Juin 1989.....	page 4 à 9
La fin des barons de Salers ou les raisons d'un procès, par M. Dominique LARCENA.....	page 10 à 19
Le coin de la publicité.....	page 20 & 28
Les députés d'Auvergne à l'Assemblée constituante : Jean-Joseph VIMAL-FLOUVAT par Claude PERA.....	page 21 à 28
Généalogie de la famille CHAUCHAT par J. DESCARSIN.....	page 29 à 32
Les dispenses de consanguinité (suite) par D. DEGEORGES.....	page 33 à 34
Questions du C.G.H.A.V.	page 35 à 39
Réponses du C.G.H.A.V.	page 39 à 45
LOU PAYS organe du C.G.H.R.Q. n° 33	page 45 à 47
Cercle G et H du Gévaudan n° 31	page 47 à 49
Administration du Cercle	page 50

COTISATION 1989:	FRANCE - SIMPLE.....	175 Frs.
	- MÉNAGES.....	190 Frs.
	ÉTRANGER - EUROPE.....	190 Frs.
	- AVION.....	210 Frs.

Les adhésions sont reçues exclusivement au Siège Social CGHAV - 45,
Quai Carnot - 92210 Saint-Cloud.

Numéros anciens disponibles: Les commandes sont à passer à M. Robert
LÉOTOING, 47, rue d'Yerres - 91230 MONTGERON. Les expéditions ont
lieu au début de chaque mois. Prévoir vos commandes en conséquence.

N° 1-2-3	(Réimpression) les 3 ...	35 Frs. + 5 Frs. de port =	40 Frs.
N° 4-5	(Réimpression) les 2 ...	45 Frs. + 5 Frs. "	= 50 Frs.
N° 6-7	(Réimpression) les 2 ...	25 Frs. + 5 Frs. "	= 30 Frs.
N° 8		10 Frs. + 5 Frs. "	= 15 Frs.
N° 14		15 Frs. + 5 Frs. "	= 20 Frs.
N° 17-18-19	(chaque numéro).....	20 Frs. + 5 Frs. "	= 25 Frs.
N° 20-21-22	(chaque numéro).....	28 Frs. + 5 Frs. "	= 33 Frs.
N° 23-24-25-29	(chaque numéro).....	35 Frs. + 5 Frs. "	= 40 Frs.
N° 30 à 38	(chaque numéro).....	38 Frs. + 5 Frs. "	= 43 Frs.
N° 39 à 48	(chaque numéro).....	50 Frs. + 5 Frs. "	= 55 Frs.

Numéros épuisés : 9-10-11-12-13-15-16-25-27 et 28.

Expédition: Commande importante (en paquet recommandé)

6 à 10 numéros.....30 Frs.

11 et plus.....40 Frs. au lieu de 5 Frs. par numéro



Le Mot du Président



Après les déluges tombés sur SALERS au cours de notre XI^e Assemblée Générale à SALERS les 3-4 Juin derniers (certains m'ont écrit pour me dire que mon "mot" qui paraissait regretter ces précipitations par trop soutenues n'était pas des plus appropriés vu l'état de quasi-sécheresse qui a régné par la suite sur presque tout le pays... comme quoi il est difficile de satisfaire tout le monde!), je crois que, mise à part cette conséquence fâcheuse pour les agriculteurs et les éleveurs, chacun a pu passer des vacances parmi les plus ensoleillées qui ait été vécues depuis longtemps. Tant mieux car l'astre qui préside à nos jours réchauffe les coeurs et stimule les énergies avant les grisailles et les frim^s de l'hiver. J'espère que vous en avez fait largement provision avant de reprendre vos travaux et recherches généalogiques en cette nouvelle année qui s'ébauche. Bon courage !

Mon mot sera court mais je me permets d'attirer votre attention sur deux points qui me paraissent important :

-L'an prochain nous tiendrons notre XII^e Assemblée Générale dans le Puy-de-Dôme. Comme c'en est devenu la tradition maintenant nous publierons à cette occasion un Numéro Spécial "Puy-de-Dôme" (ce sera le 2^e après le n°31 du 1er Trimestre 1985) que nous voudrions aussi riche et fourni que possible. Aussi je réitère ici l'appel lancé dans le précédent numéro (page 2) pour que les personnes ayant des généalogies ou des textes pouvant être publiés dans ce numéro spécial nous les adressent aussi rapidement que possible. Dernier délai : 15 Mars 1990. A vos plumes donc ! et merci d'avance.

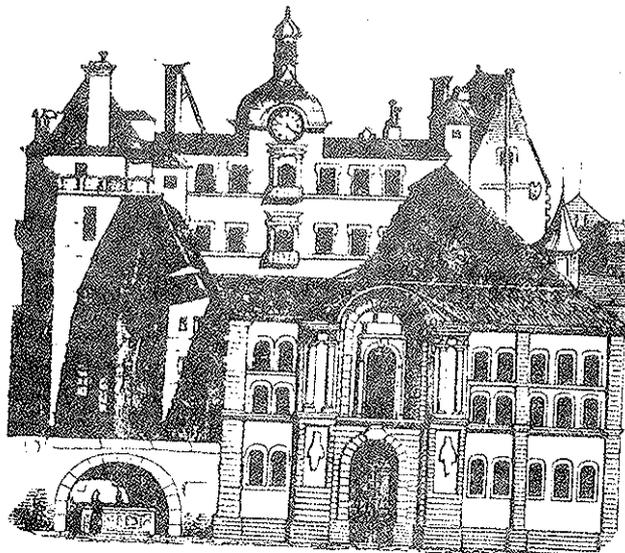
- La III^e table des noms cités dans AMA ! (n°27 à 38, années 1984-1985-1986) vient de paraître. Commandez la très nombreux, cela soulagera la trésorerie du Cercle qui en a assuré le financement (Se reporter à l'Avis des pages suivantes). Grand merci d'avance là aussi.

Généalogiquement votre

Michel TEILLARD d'EYRY

NOTA BENE

- 1^o Merci aux lecteurs (Michel RENARD & d'autres) qui ont bien voulu m'écrire suite à ma question concernant la fameuse expression "Que d'eau, que d'eau..." prononcée par le Maréchal de Mac-Mahon (cf. n°48 page 1). Toutes ces réponses concordent : Le Maréchal aurait eu cette lapalissade en contemplant le spectacle des graves inondations de Toulouse en 1875 mais ses adversaires politiques et autres journalistes satiriques la lui mirent dans la bouche alors qu'il était en train de contempler la mer.
- 2^o Contrairement à ce que nous avons annoncé dans le n°48, nous ne pourrons, faute de place, publier la suite de la remarquable étude de Madame G.DENAND (n°858) sur la famille VISCONTE originaire d'Espaly (43) [voir AMA! n°48 pages 7 à 39]. Cette suite consistait essentiellement en la publication des annexes et tableaux qui complétaient cette étude. Avec tous nos regrets, nous les restituons à Madame DENAND auprès de laquelle les lecteurs intéressés pourront se les procurer s'ils le souhaitent (Madame G. DENAND 32, rue des Ormeaux 75020 Paris - Tél. 43.73.15.74).



Avis Importants

- - IMPORTANT - IMPORTANT - IMPORTANT - IMPORTANT - IMPORTANT -

* APPEL ANTICIPE DES COTISATIONS 1990

Comme chaque année à la même époque nous lançons l'appel anticipé des cotisations de l'année à venir. Ainsi vous contribuez à soulager notablement notre trésorerie, toujours tendue dans la dernière partie de l'année, et êtes-vous certains de vous être acquittés de la seule obligation minimum qui s'impose aux adhérents, régler en temps utile la cotisation.

Ainsi que nous le faisons toujours, nous nous sommes efforcés de calculer le montant de cette cotisation au plus juste, compte tenu des charges et augmentations de toutes choses, et pour l'année 1990 elle a été fixée à :

FRANCE	Cotisation simple.....	185 Frs.
	Ménages (un seul abonnement).....	200 Frs.
ETRANGER	CEE, Europe Occidentale.....	200 Frs.
	Avion (Amérique,Asie,autres).....	220 Frs.
Membres bienfaiteurs : A partir de.....		350 Frs.

Comme l'an dernier, l'appel anticipé des cotisations est assorti d'une offre particulièrement avantageuse qui devrait susciter l'intérêt du plus grand nombre : L'envoi gracieux, dans la limite des fascicules qui restent disponibles, de la Table des noms cités dans "A Moi Auvergne!" pour les années 1981-1982-1983 (64 pages, 6000 noms classés par ordre alphabétique et renvoi aux bulletins correspondants. Il s'agit là d'un instrument de consultation indispensable des n° 15 à 26 publiés durant cette période). Seule condition pour bénéficier de cette offre si intéressante: Nous faire connaître précisément votre intention de recevoir cette table (afin de ne la réserver qu'à ceux seuls qui souhaitent la posséder) et nous adresser en sus de la cotisation correspondante à votre cas le montant des frais d'envoi (5 Frs. pour la France Métropolitaine et 10 Frs. pour l'étranger).

Cette offre, dans la limite des tables disponibles, est applicable aux cotisations anticipées reçues avant le 31 Décembre 1989 dernier délai.

- IMPORTANT - IMPORTANT - IMPORTANT - IMPORTANT - IMPORTANT -

* Dîner annuel de la Section Région Parisienne



Il aura lieu le Mercredi 10 Janvier 1990 à partir de 18h. 30 (conférence suivie du dîner) à l'Auberge du Moulin Vert 33, rue du Moulin Vert Paris 14° Métro: Alésia Tél. 45.41.15.74 ou 17.74. Prix tout compris (apéritif, vin, café) : 155 Frs./personne. Ne tardez pas à vous inscrire auprès des responsables du Cercle soit lors des réunions mensuelles soit auprès de M. Robert LEOTOING, vice-Président pour la région parisienne, 47 rue d'Yerres 51230 MONTGERON - Tél. 69.03.55.09. Prière de joindre le règlement d'avance.

Nous aurons une conférence et un orateur de grande qualité : Pour nous changer les idées après le bicentenaire de la Révolution, M. Pierre CHOMETTE, bien connu pour ses travaux sur ce thème, viendra nous parler de la fuite de l'enfant du Temple et de la piste auvergnate.

Venez très nombreux !

RAPPEL : PARUTION DE LA TABLE DES NOMS CITES

DANS LES NUMEROS 27 à 38 (années 1984-1985-1986), un instrument indispensable pour retrouver avec rapidité et précision une référence ou un nom de famille, 14.000 références classées alphabétiquement avec renvoi au n° du bulletin à la page, 90 pages. Prix : 75 Frs. + 5 Frs. de frais d'envoi = 80 Frs.

à régler par chèque bancaire à l'ordre du C.G.H.A.V. ou CCP n° 17.492 Y Paris à : M. Robert LECTOING - 47, rue d'Yverres.

HATEZ VOUS DE LA COMMANDER, LE TIRAGE DE CETTE TABLE EST LIMITE (Comme on l'a compris en prêtant un peu d'attention, cette table est différente de celle qui est proposée gracieusement avec le règlement anticipé de la cotisation 1990 et en constitue, en quelques sorte, la "suite".

* Bibliographie : Dans le cadre du bicentenaire de la Révolution, se rapporter à la "somme" publiée en la matière << Histoire de la Révolution en Auvergne >> par Jean-Baptiste SERRES (1899), 10 volumes ...

* La très grande Bibliothèque ou Bibliothèque de France prendra le relais de la Bibliothèque nationale pour les documents publiés après 1945. Cette solution permettra de désengorger la Nationale, une des cinq grandes bibliothèques du monde avec ses douze millions de volumes et ses collections uniques d'estampes, médailles, cartes et costumes. Littéralement asphyxiée par l'afflux des ouvrages et des périodiques, elle manque de place pour s'étendre et ne parvient plus à répondre aux besoins d'un nombre croissant de lecteurs. Une fois transférée une partie de ses collections, elle pourra récupérer des espaces, améliorer ses conditions de travail et de présentation des documents, en acquérir d'autres. Des moyens sont prévus pour cela.

Continuité mais aussi changements. La Bibliothèque de France mettra à la disposition du public des copies de documents sonores et visuels qui font partie de notre patrimoine culturel. Cela nécessitera une refonte du régime juridique du dépôt légal et de l'exploitation de ces documents conservés par différents organismes. Une tâche à laquelle se sont d'ores et déjà attelés les ministères de la Culture et de l'Intérieur.

Innovation encore avec la mise en place d'un système de consultation à distance. La Bibliothèque de France animera un réseau national, puis européen, de communication des références et des documents: elle sera connectée à la Nationale ainsi qu'aux bibliothèques universitaires et spécialisées. Un catalogue collectif national sera réalisé pour alimenter un tel réseau. Cet établissement scientifique, destiné aux chercheurs du monde entier, s'ouvrira également au grand public auquel une vaste salle de lecture sera réservée, avec accès direct aux livres.

C'est à Paris, en bord de Seine, que le bâtiment sera édifié, sur un terrain de sept hectares cédé à l'Etat, à titre gratuit, par la ville de Paris. Situé dans la zone d'aménagement concerté de Tolbiac (XIII^e arrondissement), il se déploiera face au parc de Bercy. L'équipement du terrain sera pris en charge par l'Etat et la desserte générale de la zone par la ville. Une étude d'ensemble est prévue pour les transports en commun.

Le chantier devrait commencer en 1991 et s'achever pour l'essentiel, en 1995. (Source : Lettre de Matignon n° 256)

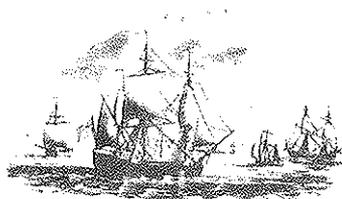
* A propos du blasonnement de la ville de St-Flour publié dans AMA ! n° 47 page 12 nous avons reçu de M. Damien DEGEORGES (n° 12) la lettre suivante :

Je préfère le blasonnement donné par Robert COVIS dans "Armoiries des Villes de France. Blasons des Préfectures, et sous Préfectures avec leurs descriptions héraldiques": GIRARD-BARRERE et THOMAS Paris 1949-1950"

A savoir :

<< Parti d'azur et d'or semé de fleurs de lys de l'un en l'autre à la bordure engrelée de gueules >>

Dont acte cher Vice-Président !



COMPTE RENDU de la XI^e ASSEMBLEE GENERALE DU C.G.H.A.V. SALERS (CANTAL) Journées des 3 et 4 Juin 1989



Si le temps, c'est un euphémisme, s'est manifestement montré peu clément à notre égard, on peut néanmoins affirmer que cette XI^e AG du CGHAV qui s'est déroulée à SALERS les 3 et 4 juin derniers fut une très bonne assemblée, et sans doute même une des meilleures. Cela tant par la qualité des participants que par le niveau des interventions qui prirent même, par moments, un tour inhabituellement animé. Ce fut là assurément une bonne surprise!

L'assemblée était placée sous la présidence affective de Mademoiselle Catherine MARION, Directeur des Archives du Cantal, et c'est l'occasion de lui exprimer à nouveau toute notre reconnaissance pour sa présence tout au long de nos travaux ainsi que pour la clarté particulièrement nette de ses propos qui furent à plusieurs reprises longuement applaudis par l'assistance (voir questions diverses)

Assemblée générale du cercle généalogique « Les chasseurs d'ancêtres », réunis à Salers



(Cliché "La Montagne")

Le Président Michel TEILLARD d'ÉVRY prononçant le rapport moral. A gauche M. Alain PABIOT, trésorier du Cercle, Mlle. Catherine MARION, directeur des Archives du Cantal. A droite Mme. Brigitte ALIZARD, secrétaire Générale.

Le rapport moral fut d'abord prononcé par le Président Michel TEILLARD d'ÉVRY. Il indiqua qu'au cours de l'exercice 1988 le Cercle avait poursuivi sa progression, quoiqu'à un rythme sans doute plus lent que dans les années précédentes comme cela a été constaté dans la plupart des associations généalogiques anciennes. Environ 60 adhérents nouveaux sont venus grossir nos rangs. Après le flux presque continu des dix premières années, voici sans doute venu le temps de la consolidation. A ce propos une idée peut-être lancée: Afin de maintenir l'acquis et de préserver l'avenir, il serait très souhaitable que chaque adhérent puisse recruter autour de lui ne serait-ce que trois adhérents nouveaux. Nous consulter pour les moyens qui pourraient être mis en oeuvre pour favoriser cette campagne.

Des précisions furent ensuite données sur chacune de nos sections de travail: Livradois-Forez, la plus active (dont les prochaines et désormais traditionnelles rencontres généalogiques qui ont tant de succès se dérouleront le Dimanche 17 Septembre 1989 à COURPIERE); Combrailles, dont les Annales n°2 et le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue à Riom le 29 Avril ont publiés dans le n°48 ; été. Haute-Loire dont le Vice-Président, Christian de SEAUVE, nous apportait le souvenir par sa présence; Cantal avec les complémentarités qui peuvent être trouvées entre l'action de la SAGHA et celle du CGHAV. Enfin il a été rappelé qu'en région parisienne le cercle avait poursuivi sans discontinuer ses réunions mensuelles au Foyer Saint Jacques et enregistré avec satisfaction l'amélioration notable des conditions d'accès à la Bibliothèque du CGHAV. Ce sont aujourd' hui près de 600 livres majoritairement consacrés à notre région, dont certains introuvables ou devenus fort rares qui, dûment répertoriés et classés, peuvent à présent être consultés plusieurs fois par semaine à la Bibliothèque Généalogique, 3 rue de Turbigo 75001 Paris (Toutes les précisions d'horaires et d'accès ont été fournies dans le n°47 p.38).

Après que le Président ait répondu à quelques questions concernant l'activité du Cercle en 1988, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le rapport financier fut ensuite présenté par le trésorier du cercle, Alain PABIOT

<u>ENTREES</u>		
Cotisations.....		136131,08
Ventes de bulletins et livres.....		4868,00
Repas et visites.....		14240,00
Intérêts Caisse d'Épargne.....		1617,65

TOTAL ENTREES: 156856,73

<u>SORTIES</u>		
PTT (téléphone, affranchissements).....		4004,47
Transports, Déplacements.....		539,00
Achats de livres et revues.....		5590,00
Cotisations, Abonnements.....		943,50
Imprimés (+ routage convocations).....		2694,03
BULLETTINS (Impressions + routage).....		88862,37

Fournitures et photocopies.....	3214.40
Location de salle.....	1980.00
Remboursements.....	307.00
Divers.....	29.65
Repas et droits d'entrées (visites).....	<u>16126.00</u>

TOTAL SORTIES: 124290.39

SOIT UN SOLDE POSITIF DE : 32566.34

La présentation du rapport financier fut l'occasion d'un intéressant et fort animé débat (chose plutôt rare...) sur l'effective réalité du résultat d'exploitation largement excédentaire dégagé par le trésorier en 1988, sur son caractère ou son cumulatif avec les soldes positifs précédents, sur l'emploi éventuel de ces soldes etc. Le trésorier fit remarquer que si l'existence d'un solde largement excédentaire était incontestablement un signe de la bonne gestion du cercle, il y avait lieu de considérer le résultat de 1988 comme tout à fait exceptionnel (et dû, en particulier, au rappel de cotisations couvrant les deux exercices précédents) et qu'il serait sans doute erroné de se fonder sur une persistance de même niveau au cours des exercices à venir car les frais d'impression et d'acheminement des bulletins, principal poste de dépense, demeurant importants et continuant à s'accroître avec régularité. Ainsi put-il citer le coût d'impression seul du n°47 qui, du fait de sa pagination et de son importance, culmine déjà à 22.000 Francs. A cela convient-il d'ajouter les frais de routage et d'acheminement et on comprendra que pour assurer le financement de sommes d'une telle importance le cercle ait besoin de finances solides et assurées.

A la suite de ces discussions qui prirent par instant un tour presque coloré, tout en restant sur le mode sympathique, le rapport financier fut adopté à l'unanimité.

Autres points de l'ordre du jour

- Ratification de l'adhésion de CGHAV à l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay (UGABV). La présentation de l'UGABV ainsi que l'exposé de ses buts et de ses projets furent d'autant plus aisés que son Président M. Raymond BOUDRY, et un de ses vice-Présidents, M. Michel AMEUW, respectivement Président et Vice-Président du Salon Généalogique de Vichy et du centre, nous avaient fait l'insigne honneur de participer à notre Assemblée Générale à SALERS. Rappelons que le Secrétaire Général de l'UGABV est Michel TEILLARD d'EYRY, Président du CGHAV.

Ratification adoptée à l'unanimité et par applaudissements

A ce jour sont membres de l'UGABV:

- CGHAV
- SCVC
- Cercle d'Etudes Généalogiques et Héraldiques des Familles auvergnoberrichonnes (CEGHFAB)
- Société d'Histoire de Monistrol s/Loire (43)
- (en instance) SAGHA
- (en instance) Fondation Européenne de Généalogie, d'Héraldique et d'Histoire locale, Section de Brioude (43).

Il reste, couvrant certaines parties de la région Auvergne, deux associations d'importance significative à l'égard desquelles les responsables de l'UGABV ne demandent pas mieux que de réserver le meilleur accueil au sein de l'Union si les responsables de ces associations conviennent d'y participer dans un esprit mutuel de loyale coopération et d'appartenance à la même communauté historique et régionale. L'appel est lancé en direction de ces responsables, nous souhaitons de grand coeur qu'il soit entendu...

- Approbation de la création d'un 2° poste de Vice-Président pour la Section Auvergne-Velay: Cette création fut justifiée par le Président M. TEILLARD d'EYRY tant par l'importance de la région de Clermont-Ferrand que par la création récente de l'UGABV dont le siège à Vichy légitime en ce qui concerne le CGHAV la présence d'un interlocuteur de poids qui soit à proximité. Pour ces raisons et surtout de par ses qualités personnelles maintes fois manifestées, le choix de M. Daniel DEGEORGES (n° 12) lui paraissait devoir s'imposer et c'est à l'unanimité, et par acclamation, que cette proposition particulièrement justifiée fut entérinée par

l'assemblée (sans omettre d'associer à cette nomination le nom de Madame DEGEORGES dont le rôle et l'efficacité au côté de son mari ne sont plus à démontrer !).

- Renouveaulement d'1/3 des membres du Conseil d'administration: Le premier tirage au sort de la tranche des années 1989-1991 avait désigné le 14 Avril 1989 les cinq administrateurs sortants suivants: Christian de SEAUVE - Yves GLADEL - Philippe VIDAL - Alain PABIOT - Michel TEILLARD d'YRY. Aucun d'eux n'ayant présenté sa démission, ils étaient donc tous normalement candidats au renouvellement. Entre temps, et dans les temps prévus, une nouvelle candidature était parvenue au siège, celle de Jean Yves OGER (n°655). 5 postes seulement étant à pourvoir pour 6 candidatures, il fut procédé au vote à bulletins secrets ainsi que le veulent nos statuts. Après un comptage minutieux des bulletins par la secrétaire générale, Brigitte ALIZARD, Jean-Yves OGER fut élu administrateur du CGHAV en remplacement de M. Philippe VIDAL qui était administrateur du cercle depuis la 4^e Assemblée Générale (15 Mai 1982).

- Compte-rendu du X^e congrès National de Généalogie à ARRAS (4-7 Mai 1989).

Sous un ciel qui pas une seconde ne démentit sa dominante bleue et chaude, le X^e congrès National d'Arras restera comme un modèle d'organisation et d'atmosphère chaleureuse. L'Association Généalogique du Pas-de-Calais, et en premier lieu son Président M. Patrick WARIN, avaient fort bien fait les choses et un hommage mérité peut leur être rendu. Le décor-écriin d'Arras se prêtait également admirablement à la tenue d'un tel congrès et a contribué notablement à sa réussite manifeste. A l'Hotel de Ville se tenaient l'exposition et les différents stands des associations (le CGHAV y avait bien sûr le sien en compagnie de nos amis du CGH de la Marche et du Limousin). Année du bicentenaire oblige, une salle attenante entière était consacrée à la généalogie de Robespierre que de nombreux visiteurs, et pas seulement des généalogistes, purent fréquenter en étudiant les documents d'époque. Les séances de travail et communications avaient lieu au théâtre quelques centaines de mètres plus loin. Pas de grande nouveauté mais toujours quelques points forts et parfaitement maîtrisés par leurs auteurs, chacun dans son domaine respectif : La démographie historique (Professeur Jacques DUPAQUIER); l'héraldique et, c'était fatal en cette année, les conséquences des décrets révolutionnaires sur les armoiries (Docteur J.M. THIEBAUD); génétique (A. CHAVENTRÉ); Recherches à l'étranger (Pologne, Italie, Belgique); la recherche en milieu juif et, là aussi, les conséquences de la Révolution (M. MAYER) etc.

Rappelant le vocable, "de la plume au clavier", sous lequel était placé le Congrès, de nombreux stands présentaient des modèles informatiques ou des logiciels devant permettre d'aboutir à des classifications aisées et rapides des ancêtres et à une présentation ordonnée. Après dix ans ou presque de recherches et de tâtonnement dans les domaines, certains de ces logiciels semblent aujourd'hui approcher des buts visés et vraiment pouvoir aider l'amateur à mettre en ordre ses trouvailles généalogiques (voir infra "Questions diverses").

Le Congrès travaille mais s'amuse aussi et les organisateurs avaient pensé à toute une série d'excursions et de spectacles dont la variété devait contenter tout un chacun: Excursions à Bruges, visite des débuts de la partie française du tunnel sous la Manche, chants révolutionnaires (réactions mitigées), troupes et chorales locales du pays minier, elles, en revanche, chaleureusement applaudies car le spectacle et les chants étaient de qualité et souvent émouvants (immigrants d'origine polonaise). Auparavant, les Présidents avaient lors d'un déjeuner sympathique reçu une nouvelle fois de la part de Jean FAVIER la preuve des relations de confiance et d'estime qui existaient désormais entre les Archives de France et le monde des généalogistes amateurs organisé sous l'égide de la Fédération. En résumé, un excellent Congrès qui a bénéficié d'auspices, certes, très favorables mais entièrement mérités par les soins apportés par ses organisateurs à ce qu'il s'avère une grande réussite. Bravo à eux et rendez-vous pour le XI^e Congrès qui se tiendra en 1991 à Bordeaux (où s'était déjà tenu le 1er Congrès National vingt ans plus tôt).

NB - Les adhérents du CGHAV ne manqueront pas de noter avec satisfaction que la candidature de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay a été présentée à la Fédération des Sociétés françaises de Généalogie pour l'organisation du XII^e Congrès en 1993. Si cette candidature est retenue, c'est donc à Vichy, qui dispose de nombreux atouts en ce domaine, que se tiendrait ce Congrès. Nous en reparlerons bien sûr !

- Questions diverses

Comme on l'a dit, les débats et les échanges de cette XI^e Assemblée Générale furent particulièrement intéressants et riches. On en aura une idée plus juste, cependant bien éloignée de ce que fut la réalité, en lisant ci-dessous quelques unes des interventions notables qui se manifestèrent au cours des "Questions diverses":

- Interrogée sur la nouvelle attitude positive de la Direction Générale des Archives de France à l'égard des généalogistes

amateurs (cf. l'allocution de Monsieur Jean FAVIER au cours du déjeuner des Présidents d'associations lors du Congrès d'Arras) et ses répercussions possibles au niveau des archives départementales, Mademoiselle Catherine MARION, Directeur des Archives du Cantal, tint à souligner avec netteté combien la situation des généalogistes allait désormais dépendre, bien davantage que de ces bonnes dispositions, du niveau plus ou moins important des "largesses" dont pourraient bénéficier, dans le cadre de la loi sur la décentralisation, les services d'archives départementaux de la part des Conseils Généraux. Ceux-ci sont composés d'élus, bien plus sensibles aux goûts et aux pressions de leurs électeurs, que les fonctionnaires d'autorité qu'étaient les Préfets, et la situation locale des archives va probablement se différencier considérablement d'un département à l'autre. Certes les Archives Nationales continueront d'exercer au niveau local un contrôle scientifique et technique de l'Etat pour conserver une unité méthodologique de fonctionnement mais on ne pourra empêcher que certains départements riches bénéficieront de meilleurs équipements et d'un meilleur fonctionnement général de leurs services d'archives que ceux des départements moins favorisés. La communication publique des documents est normalement régie par la loi et les décrets d'application mais elle va, du fait des modifications rappelées ci-dessus, beaucoup plus fréquemment dépendre désormais de questions de personnes et des relations nouées entre utilisateurs et responsables des archives que par le passé.

Bien que département peu peuplé et bénéficiant de ressources fort modestes, le Cantal a fait un gros effort ces dernières années pour son service d'archives. Par rapport à 1955 la surface des magasins a été étendue pour recevoir deux fois plus de documents. La salle de lecture du public a été agrandie en 1985, passant de 12 à 20 places. Deux postes supplémentaires ont été créés et un atelier de micro-filmage est prévu. La fréquentation des Archives du Cantal, surtout en été, est celle d'une ville universitaire.

- Les minutes de notaires continuent à parvenir aux Archives et récemment sont rentrées celles qui étaient conservées aux AC de Saint-Flour ainsi que les minutes de toutes les études notariales de Murat depuis le XVI^e siècle.

- Parmi les fonds d'origine privée, il y a lieu de souligner les notes très importantes rassemblées par M. Michel LEYMARIE, récemment disparu, qui sont notamment précieuses pour la connaissance de l'histoire d'Aurillac. Ce fonds vient s'ajouter à un autre fonds privé extrêmement riche, celui de Jean DELMAS, très documenté sur la période de la Révolution dans le Cantal et le 19^e siècle. Ce fonds a la particularité d'appartenir à la Société de la Haute-Auvergne et il serait vivement souhaitable qu'un inventaire détaillé en soit publié.

L'ensemble de l'intervention et des réponses de Mademoiselle MARION fut chaleureusement applaudi par l'assistance et le Président M. TBILLARD d'EYRY tint à la remercier à nouveau d'avoir bien voulu accepter de présider cette Assemblée et d'avoir participé jusqu'à la fin à ses travaux

- Madame GROLET fit une intervention remarquée à propos du fonctionnement des Archives départementales du Puy-de-Dôme.

- Madame GASNE posa une question fort pertinente à propos de l'utilisation de l'informatique en généalogie et Georges TBILLARD d'EYRY, spécialiste de ces problèmes, put lui répondre en toute connaissance de cause. Prochainement il devrait publier dans "A Moi Auvergne!" une étude résumant les possibilités des logiciels informatiques existants sur le marché et les apports qu'ils peuvent engendrer dans les travaux des généalogistes amateurs. Vint ensuite le tour de Maître Dominique LARCENA dont on lira plus loin la brillante plaidoirie en faveur du dernier baron de SALERS.

(Assemblée close vers 18h.30)

Reste du programme de la journée

Le "tour de ville" prévu à l'issue de l'Assemblée étant, hélas, littéralement noyé sous les trombes d'eau apparues à ce moment fut en partie remplacé au syndicat d'Initiative par une histoire de la ville de Salers au long des siècles savamment commentée par M. Philippe GARRIGUE, Directeur de la Maison des Templiers, face à une très belle maquette de la ville telle qu'elle était au XV^e s. A la faveur d'une accalmie les participants purent admirer quelques unes des plus anciennes maisons et des plus beaux hôtels, toujours sous la houlette de M. GARRIGUE, avant de diriger leurs pas vers le Restaurant des Remparts où était dressées les tables accueillant et sympathique repas dont on trouvera ci-dessous le menu (savoureux):

Saumon sauce oseille
La truffade du pays
Confit de canard aux girolles
Salade
Fromages d'Auvergne
Tartes aux myrtilles

A noter à la fin du repas une attention pleine de délicatesse et de gentillesse à l'égard des dames et demoiselles de l'assistance : chacune d'elles reçut des mains de Madame Brigitte LAROYE, déléguée du Cercle par le Puy-de-Dôme (Est), une pochette contenant de ravissants carrés de soie de couleur qu'elle avait elle-même réalisés. Qu'elle soit très vivement remerciée de ce geste parfaitement spontané et dont elle avait réservé la surprise, il n'a pu que contribuer à l'atmosphère de franche cordialité et d'amitié qui présida tout au long de cette assemblée.

Après le repas, nous pûmes enfin visiter sous la conduite de M. GARRIGUE le très intéressant Musée de la ville qui se tient dans la Maison des Templiers qu'il dirige. Outre de nombreux objets et documents rappelant le passé et la vie quotidienne à Salers et ses environs, ce Musée contient une partie très sérieusement renseignée sur les techniques d'élevage et de fabrication du fromage ainsi que sur les spécificités particulières de la fameuse race bovine "SALERS" dont on a célébré cette année le centenaire de la disparition de son "inventeur" et rénovateur, Ernest TYSSANDIER d'ESCOUS (1813-1889).

Armes des TYSSANDIER d'ESCOUS : Famille de robe, anoblée par Henri IV, qui porte: Parti en premier, d'azur à deux croix d'argent et à la masse d'argent de même. Au deux, de gueules à trois étoiles d'argent et au lion rampant de même.



Journée du 4 Juin 1989

Au cours de la messe de 10 heures en la belle église Saint Mathieu de SALERS (qui renferme une magnifique mise au tombeau de 1495 en pierre polychrome), et sur l'invite du prêtre de cette paroisse, le Président Michel TEILLARD d'BYRY prononça une courte allocution pour indiquer ce qui, à son sens, lui paraissait commun entre les préoccupations des généalogistes et le discours d'amour et de paix du message chrétien. Ce fut ensuite, hélas toujours sous une pluie battante, la route à travers les vertes prairies des environs de Salers vers l'auberge de Chalvignac puis, dans l'après-midi, la visite pleine d'intérêt des fouilles du Monastère Saint Pierre de Mauriac sous la conduite de Madame MISSONNIER, vice-Présidente du Comité d'Histoire de Mauriac, laquelle continue d'assurer depuis de nombreuses années la supervision de ces fouilles qui n'ont pas fini de dévoiler tout ce qu'elles renferment d'un passé éclatant et dont il reste encore de nombreux vestiges : Salle capitulaire, galerie du cloître ancien, futs de colonnes gallo-romaines utilisées en réemploi, armes de la famille d'Entraignes de BALZAC très puissante dans la région (d'azur à trois flanchis d'argent) etc.

Vers 16h.30, sur le parvis de la basilique ND des Victoires qui borde la place Georges POMPIDOU, c'était enfin la dispersion de cette XI^e Assemblée qui, plus que par le mauvais temps qui ne l'épargna guère, restera surtout dans les esprits, souhaitons le, par le côté passionnant et même souvent animé de ses débats. De bout en bout, en tout cas, elle fut placée sous le signe de la bonne humeur et de la franche amitié qui régnèrent parmi les participants. Un seul regret : Que pas davantage d'adhérents du Cantal n'aient cru devoir faire l'effort de se déplacer pour y assister quand on pense que nombreux furent ceux qui n'hésitèrent pas à venir de fort loin parfois (Dijon, Marseille, sans parler de Paris) pour être des nôtres.

A l'année prochaine pour la XII^e Assemblée Générale !

LA FIN DES BARONS DE SALERS OU LES RAISONS D'UN PROCES

par Dominique LARCENA (n° 179)

(Compte-rendu intégral de sa causerie du 3 Juin 1989 à l'issue de la XI^e Assemblée Générale)

Le 21 janvier 1666, Les Grands Jours d'Auvergne, juridiction d'exception créée cent ans plus tôt par l'Ordonnance de Moulins, rendait un arrêt par défaut, condamnant à la peine capitale le dernier des barons de Salers. Fléchier, dans ses mémoires, s'est fait l'écho de cette affaire. Notre revue "A moi Auvergne" en a parlé brièvement dans son dernier numéro et tout le monde aujourd'hui semble admettre la condamnation et reléguer définitivement au rang des criminels un homme qui, pourtant, tant qu'il n'a pas été entendu et tant qu'il n'a pu être jugé contradictoirement, devrait être présumé innocent.

Aussi, lorsque le Président Teillard d'Eyry a bien voulu me demander de prendre la parole à notre assemblée générale, m'est-il apparu qu'il était de mon devoir en ma double qualité d'avocat et de descendant direct de François de Salers, de faire entendre la voix de la défense devant ce Tribunal de l'Histoire que vous formez, puisqu'il n'a pu être entendu par ces juges. C'est donc une sorte de recours en révision que j'introduis aujourd'hui devant vous, non pas pour demander un acquittement qui, évidemment, n'aurait aucune signification, mais simplement pour que cette lamentable affaire vous apparaisse, et apparaisse ainsi à l'Histoire, sous son véritable jour.

J'ai justifié au Président Teillard d'Eyry de ma qualité d'Avocat. Faut-il encore que je justifie devant vous de l'intérêt personnel que j'ai à former ce recours, intérêt qui réside dans ma qualité de descendant direct du condamné. Je rappellerai que François de Salers, né aux environs de 1620 - je parle de mémoire - épousa Marguerite de Mossier, dont il eut une fille unique Diane de Salers. Celle-ci épousa Annet de Scorailles-Mazerolles, dont dix enfants parmi lesquels huit tombèrent au service du Roi. Deux survécurent: Catherine et François. Le fils de celui-ci, Annet II, dont on voyait récemment encore le magnifique portrait à Mazerolles, continua la lignée des seigneurs de Mazerolles qui s'éteignit il y a une vingtaine d'années en la personne du Marquis de La Motte, toujours propriétaire du château. Catherine de Scorailles-Mazerolles épousa aux environs de

1690 Emmanuel de Sartiges, seigneur d'Anjaliac, et après la mort de celui-ci Pierre de Ribier, seigneur de Chavagnac, veuf de Josèphe de Claviers. Il faut dire que la fille ainée de Catherine, Marie-Françoise de Sartiges d'Anjaliac, venait d'épouser, le 27 février 1714, le fils de Pierre de Ribier, Guillaume, dont un fils, Gabriel de Ribier d'Anjaliac. Ce dernier, époux de Françoise de Montclar, eut un fils Antoine, dont un fils Louis-Alexis, dont un fils Gabriel, dont un fils Eugène, dont une fille Suzanne qui épousa Jean Larcena, dont je suis moi-même le fils. Finalement, dix degrés seulement me séparent du condamné à mort. Pour parler plus concrètement, il est le quatrisaïeul de mon quatrisaïeul.

Mais, revenons au fait, après avoir justifié ainsi de la recevabilité de ma demande et tenté, par là-même, d'excuser l'aspect forcément un peu subjectif de ma démonstration.

L'acte d'accusation peut paraître accablant. Je laisserai de côté l'accusation de fabrication de fausse monnaie dans la vieille tour de Chavarvière, accusation qui n'a pas prospéré mais qui cependant met en évidence la suspicion quasi-systématique dont François de Salers était l'objet de la part de ses vassaux. N'a-t'il pas suffi qu'il aille régulièrement dans ce lieu retiré et romantique pour qu'immédiatement on imagine ce véritable roman.

En revanche, à défaut de preuve, il ne saurait être question pour moi de contester la matérialité des faits, en ce qui concerne la mort de ce pauvre domestique. Il convient cependant d'observer que l'on a délibérément passé sous silence l'excuse de provocation, On a même l'impression, en reprenant les pièces du dossier,

qu'il pourrait bien s'agir d'un incident créé de toutes pièces. François de Salers est certainement un coupable, mais il est aussi, et peut être surtout une victime. C'est ce que je vais tenter de démontrer.

Car cette affaire n'est qu'un épisode, qui ne sera d'ailleurs pas l'épilogue d'une très longue histoire qui remonte à la guerre de cent ans et qui se poursuivra jusqu'à la révolution. C'est la querelle, en même temps dérisoire et dramatique, des hauts et puissants barons de Salers et des riches bourgeois de cette petite bourgade des Montagnes d'Auvergne, leurs vassaux.

Le premier acte de ce drame se joue en 1428, à un des moments les plus sombres de notre histoire, dans cette période qui s'étale entre le désastre d'Azincourt et la délivrance d'Orléans. Le royaume de France est au bord du gouffre et l'Auvergne, sillonnée par les bandes anglo-saxonnes, est à feu et à sang. Tout le monde se réfugie dans les villes et les bourgs à la recherche d'une protection souvent illusoire. Salers n'échappe pas à ce phénomène. Le château seigneurial devient insuffisant pour accueillir une population en sensible augmentation et surtout il offre un abri peu confortable à ces riches bourgeois qui voudraient également protéger leurs biens. Ceux-ci demandent l'autorisation d'assurer eux-mêmes leur protection, ce qui n'est pas conforme à la coutume féodale. Le Baron de Salers refuse, en proposant certains aménagements qui sont jugés insuffisants. La situation s'envenime et les bourgeois en appellent au Roi. Le 25 novembre 1428, le Sénéchal d'Auvergne, Jehan de Langeac, vient personnellement à Salers pour procéder à une enquête à laquelle sont convoqués le Châtelain de Crèvecoeur, le doyen de Mauriac, les Consuls de cette ville et tous les seigneurs des environs. Cette procédure, pleine d'incidents et de péripéties, où l'on sent une sorte de préjugé favorable à l'égard des bourgeois de Salers, va consacrer leur triomphe. Et ceux-ci feront construire ce magnifique ensemble d'architecture militaire qui se révélera par la suite d'une efficacité remarquable.

Cette victoire consomme la rupture entre le baron de Salers et ses vassaux. Rupture sur le plan topographique d'abord. Le château et la partie de la ville qui est fortifiée sont séparés par une sorte de no man's land, qui apparaît comme le faubourg populaire. Les fortifications en effet ne vont pas au delà du beffroi et seul le quartier des hôtels est ceint de murailles. Le petit peuple, trop pauvre pour participer aux frais d'une telle entreprise, reste sous la protection du Baron.

Rupture aussi sur le plan juridique. Les droits du baron sont restés intacts mais désormais ils ne correspondent plus à la réalité, du moins en ce qui concerne une partie de la ville. Les corvées pour l'entretien du château restent dues, mais les bourgeois de Salers en contestent le bien fondé, puisqu'ils doivent entretenir leurs propres murailles. Ils doivent toujours le guet qui apparaît très vite comme une sorte de mesure inutile et vexatoire. Les barons, forts de leurs bons droits maintes fois reconnus, continuent d'en

exiger l'exécution. Les incidents se multiplient et le climat se détériore.

Mais le baron est seigneur haut justicier et une grande partie de ces incidents se termine devant sa propre juridiction par des condamnations qui, peut-être, font plus de mal que de bien. C'est alors que la chance sourit encore une fois au bourgeois de Salers dans la mesure où se pose, au milieu du 16^{ème} siècle, la question du transfert du siège du baillage des Montagnes d'Auvergne, jusqu'ici fixé à Saint-Martin-Valmeroux, à raison de la proximité de la forteresse royale de Crèvecoeur.

Salers n'a aucune raison d'être désigné pour être le siège du baillage, alors que sa situation et son importance ne sont guère différentes de celles de Saint-Martin-Valmeroux. Mauriac, qui est le siège de la prévôté et qui, de toute antiquité, fait partie du domaine royal, est tout indiqué pour remplir ce rôle. Aurillac est candidat. Les avantages de ces deux villes sont manifestes, mais les bourgeois de Salers ont de solides relations au Parlement de Paris depuis qu'un des leurs, Pierre Lizet, en a été président. Et finalement, contre toute attente, le baillage royal des Montagnes d'Auvergne s'installe à Salers en 1564.

C'est un coup très dur pour les barons de Salers dans la mesure où la présence des officiers de la justice du Roi va changer totalement le contexte des relations entre lui et ses vassaux, d'autant plus que ces officiers sont eux-mêmes, à raison des hôtels qu'ils ont fait construire et où ils résident, dans la vassalité des barons de Salers et qu'ils ne vont pas manquer d'épouser les vieilles querelles de leurs anciens.

Il faut ajouter à cela que la présence de la justice royale à Salers va en pratique vider la justice seigneuriale d'une grande partie de sa substance. La justice royale jouit en effet du privilège de se réserver un certain nombre de cas, en dehors de ceux pour lesquels elle a une compétence exclusive. Le procureur du Roi va user systématiquement de ce droit, alors qu'en général les distances et le manque de moyens en limitent la portée, problème qui bien évidemment ne se pose pas à Salers où il n'y a que la rue à traverser.

Or, la justice seigneuriale n'est pas uniquement une source de re-

venus, elle est aussi à l'origine d'un minimum de frais. Beaucoup de seigneurs haut-justiciers, comme le doyen de Mauriac ou le comte de Saignes, l'abandonnent au profit de leurs vassaux qui en sont friands dans la mesure où c'est le moyen pour eux d'acquérir le titre de baron. Mais, on ne peut pas l'abandonner complètement et les barons de Salers préfèrent encore en supporter la charge que de renoncer à l'un quelconque de leurs droits.

Devant cette évolution des choses, les barons de Salers accumulent les maladresses. Ils montrent une sorte de mentalité d'assiégé et s'accrochent désespérément à leurs privilèges qui disparaissent. Leurs revenus ne cessent de décroître et au lieu d'aller à l'armée, où leur naissance, leurs relations et sans doute leur valeur personnelle leur auraient certainement permis de faire carrière, ils s'enferment dans leur vieille forteresse. François de Salers n'en sort pratiquement plus, si ce n'est pour aller dans sa vieille tour de Chavarvière qui est presque en ruines et où on le soupçonne de fabriquer de la fausse-monnaie. Mais, là au moins il est chez lui et ne risque pas de se heurter à ses irascibles vassaux desquels il continue d'exiger, il faut le dire, de venir faire le guet au château. L'exaspération monte de part et d'autre et on le comprend.

C'est à ce moment et dans ce contexte qu'éclate l'incident. Au cours d'une réunion publique, une sorte de réception, semble-t-il, un domestique montre à son égard une insolence qu'il juge intolérable. C'est pour lui une provocation, un coup monté par ses vassaux pour le déconsidérer publiquement. Ce n'est pas la première fois qu'un incident se produit, mais il n'est pas homme à accepter l'injure, surtout venant d'un domestique. Il décide de faire un exemple et de rappeler, une bonne foi pour toute, qu'il est seigneur haut-justicier et qu'il est le maître à Salers. Il fait saisir l'insolent sans autre forme de procès, ce qui est son droit, et le fait bastonner, ce qui ne l'est pas. La correction dépasse la mesure et le pauvre bougre passe de vie à trépas.

Alertés par la clameur publique, les officiers de justice de Salers se saisissent de l'affaire. François de Salers a l'impression d'être tombé dans un piège. Il se sent perdu et prend immédiatement la fuite pour une destination que l'on ne connaîtra jamais. La procédure va se dérouler très rapidement; c'est presque un flagrant délit. L'affaire est renvoyée pour jugement devant les Grands Jours

d'Auvergne qui tiennent audience à Clermont-Ferrand depuis quelques mois. L'arrêt est rendu par défaut et il ne semble pas que l'on ait souhaité appréhender l'accusé. Le verdict tombe avec une brutalité extrême : peine de mort par décollation, confiscation de tous ses biens et démolition du château de Salers, les murs et les arbres étant rasés et mis à hauteur d'infamie, c'est à dire à un mètre du sol environ.

Tout surprend dans cette procédure pour le moins précipitée et irrégulière. Tout d'abord l'instruction est diligentée par les officiers du baillage, c'est à dire par les propres vassaux de l'accusé, alors qu'il y avait lieu à renvoi pour cause de suspicion légitime devant une autre juridiction d'instruction. Comment ajouter foi à des procès-verbaux dressés par ces officiers qui ne sont peut-être pas à l'origine de l'incident mais qui d'évidence ont tout intérêt à profiter de la situation et, pour ce faire, à monter l'affaire en épingle ? Irrégularité au niveau de la peine, dans la mesure où la décision de faire démolir le château est en principe une peine réservée à certains crimes de rébellion et de trahison, alors qu'il s'agit en l'espèce de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner. C'est d'une affaire tout à fait banale qu'il s'agit, dans laquelle au surplus il y avait peut-être l'excuse de provocation.

On subodore dans l'arrêt l'intervention des officiers du baillage de Salers qui est à l'origine de cette peine complémentaire tout à fait anormale, comme on sent les réactions hostiles de ces parlementaires parisiens devant ce grand seigneur qui dédaigne la Cour et le service du Roi. Pourquoi s'enfermerait-il ainsi derrière ses murailles fortifiées au fond de ses montagnes d'Auvergne, s'il était animé de bonnes intentions ? Pourquoi refuse-t'il les honneurs, la vie facile et peut-être la fortune. Autant de questions sans réponse qui semblent avoir pesé terriblement lourd dans la balance.

L'exécution du verdict ne va pas trainer. Le bourreau se rend à Salers dans les jours qui suivent et, sur l'actuelle place des Nobles, devant les hôtels de ses vassaux victorieux, le dernier des barons de Salers, race illustre s'il en est qui remonte à l'an mil, a la tête tranchée en effigie. Les travaux de démolition du château sont adjugés et commencent immédiatement, comme s'il s'agissait de la rai-

son essentielle du procès et comme s'il s'agissait de faire disparaître à jamais toute trace d'une suzeraineté exécrée. Il est permis de penser que les paysans des alentours venus assister à l'exécution, comme on vient au spectacle, et les spectacles étaient rares à Salers à l'époque, ne ressentirent pas la même joie que celle des nobles et bourgeois de Salers qui venaient de mettre un terme définitif à cette insupportable corvée de guet, que l'on avait osé exiger d'eux.

Avant même que ne soient terminés les travaux de démolition, on organise la mise en vente de la baronnie et des ruines du château. Désormais, justice est faite, le château détruit ou presque, la terrible leçon portera certainement ses fruits. Rien ne s'oppose donc à faire en sorte que la famille récupère ses droits. Une sorte de consensus se met alors en place pour écarter toute personne susceptible d'être intéressée et, le jour de l'adjudication, un seul enchérisseur se présente : Annet de Scorailles, seigneur de Mazerolles, époux de Diane-Madeleine de Salers, fille unique du condamné à mort. Il fallait que le prix soit bien bas et l'affaire bien intéressante pour que le gendre ait la faiblesse de racheter dans de telles conditions la baronnie du beau-père et se faire ainsi, d'une certaine manière, le complice de cette sinistre mascarade. Certains, et vraisemblablement son épouse, auraient sans doute préféré qu'il ait la dignité de s'abstenir.

On ignore tout du sort qui fut réservé au baron de Salers. Les archives de Mazerolles conservent la trace de deux tentatives, bien timides semble-t-il, qui furent faites pour solliciter la grâce du condamné. Il faut dire qu'il est toujours difficile d'assumer ce genre de situation. Gaspard d'Espinchal, dont les crimes étaient sans commune mesure avec ceux de François de Salers, fut gracié par Louis XIV quelque quinze ans après, bien qu'ayant servi contre la France. Il ne semble pas qu'Annet de Scorailles-Mazerolles ait usé de toutes ses relations pour faire aboutir le recours en grâce de son beau-père. Mais peut-être était-il mort entre temps, ce qu'il n'a pas été possible de savoir et ce qui serait une meilleure explication qu'une rancune obstinée de la part de la justice royale.

Une dernière question se pose, qui n'est pas inintéressante pour cerner le personnage, ou du moins pour essayer de le faire : où se cacha le baron de Salers à partir de 1666 jusqu'à sa mort dont la

date ne nous est pas connue ? Sa fortune n'était pas suffisante pour envisager un exil dans des conditions normales de confort et de sécurité. Les très riches archives de Mazerolles, aujourd'hui déposées aux Archives Départementales, ne semblent conserver aucune correspondance du condamné. Tout permet donc de penser qu'il ne quitta jamais la région, ce qui correspond d'ailleurs à son caractère. Mais, où s'est-il caché, étant précisé que s'installer à Mazerolles, chez sa fille et son gendre, aurait été une véritable provocation, qui aurait mis pratiquement les officiers de justice de Salers, même s'ils ne le souhaitaient pas, dans l'obligation de l'arrêter.

J'ai oui dire, mais je me garderai bien de reprendre cette information à mon compte, j'ai oui dire qu'un ancien curé de Jaleyrac, dont je pourrai retrouver le nom dans mes papiers, curé qui avait d'ailleurs écrit un petit opuscule aujourd'hui introuvable sur sa paroisse, prétendait que François de Salers se serait réfugié chez son cousin de Sartiges, seigneur d'Anjaliac, dans la belle maison du même nom au bourg de Jaleyrac.

Etait-ce une idée personnelle, une tradition qu'il aurait recueillie ou une découverte qu'il aurait pu faire en compulsant les registres de catholicité ? Je l'ignore et personnellement je n'ai retrouvé aucun élément sur la question.

Je dirai cependant qu'il existait à Jaleyrac un réseau de souterrains, dont le vieux curé donne le plan dans son opuscule et dont parle le Dictionnaire du Cantal. Ces souterrains communiquaient, dit-on, avec certaines maisons du bourg, notamment celle d'Anjaliac. Ils auraient servi pendant la guerre de cent ans et remonteraient même, toujours d'après lui, aux invasions du 5ème et du 6ème siècle. Jaleyrac était donc une excellente cache, discrète et sûre.

Je dirai aussi que Catherine de Scorailles-Mazerolles, petite-fille de François de Salers, se marie vers 1690 avec Emmanuel de Sartiges, seigneur d'Anjaliac. Sans verser dans un romanesque de mauvais aloi, on peut imaginer que Catherine, étant enfant, - elle a dû naître vers 1670-1675 - venait secrètement à Jaleyrac pour rendre visite à son grand-père et que c'est à cette occasion qu'elle connut celui qui devait devenir son mari.

Bien faibles indices, j'en conviens, mais qui justifieraient quand

même une recherche systématique dans les registres de catholicité de Jaleyrac pour retrouver un très éventuel acte d'inhumation. C'est le seul acte, en tout cas, qui pourrait nous révéler la date et le lieu de sa mort - et peut-être celui de sa retraite - puisqu'il ne peut exister de documents relatifs à sa succession, compte tenu de la confiscation de tous ses biens ordonnée par l'arrêt du 21 janvier 1666.

Mais, la seule chose importante me paraît être qu'il soit resté sur place et qu'il soit mort en Auvergne. Son refus de quitter son pays explique son refus d'aller à Versailles, de servir dans les armées du Roi, d'accepter une évolution qu'il désapprouve. C'est le refus de la vie factice à la Cour, le refus d'un certain laxisme dans les mœurs, le refus de l'hypocrisie du monde et de la corruption? François de Salers, c'est une échine qui ne sait pas plier, c'est la rigidité et même l'intransigeance, c'est aussi, il faut bien le reconnaître aussi dur que cela soit pour son descendant, une certaine forme de bêtise, car ce n'est certainement pas une preuve d'intelligence que de ne pas vouloir profiter de toutes les occasions que la vie vous présente et de tomber, tête baissée, dans les pièges qu'elle vous tend. Mais est-ce un crime ?

Alphonse Galtié, dans "A moi Auvergne" évoquait le nom de Marie-Angélique de Scorailles, Duchesse de Fontanges, l'une des maîtresses de Louis XIV, à propos des Scorailles-Mazerolles. La parenté est très lointaine et remonte au 15ème siècle et les Scorailles-Mazerolles ne sont sans doute qu'une branche bâtarde légitimée. Mais le rapprochement n'est pas inexact, si tant est que l'on puisse faire un rapprochement entre les deux extrêmes. Car, Marie-Angélique est l'opposée de François de Salers.

Non seulement elle est jolie, mais elle est le charme personnifié et, je l'avoue, je ne me lasse pas d'admirer son portrait que m'a offert, amusante coïncidence, un autre descendant de François de Salers. Lui, autant qu'on puisse l'imaginer, paraît maussade et donne l'impression d'être quelque peu ennuyeux. Elle est tout sourire et lui m'apparaît sévère et même renfrogné. Elle est vive et gaie, lui est solennel et même hiératique. Elle est fragile, il a la solidité du basalte. Elle aime le monde, il préfère la solitude. Elle se lance à corps perdu dans la vie et dans l'amour. Lui se tient à l'écart, un peu sur la hauteur.

Tout en eux est différent, diamétralement opposé même et, pourtant, ils se briseront tous les deux de la même manière, l'une parce qu'elle a dit oui, l'autre parcequ' il a dit non, l'une condamnée par la maîtresse qu'elle a détrônée, l'autre par ses vassaux qui voulaient le détrôner.

Etranges destins, étrange ressemblance dans le contraste, étrange époque qui se cherche et qui offre des choix si différents. Qu'il était difficile de choisir pour ces deux êtres sans nuance et finalement sans défense. Marie-Angélique et François ont fait, tous les deux, le mauvais choix. On est indulgent, on aime Marie-Angélique pour ses défauts. Peut-on condamner François de Salers pour les siens ?

Salers : d'or, à la tour d'azur, ajourée de sable, avec un avant-mur crénelé de quatre pièces.



NOTRE CARNET

NOS JOIES

On nous prie d'annoncer :

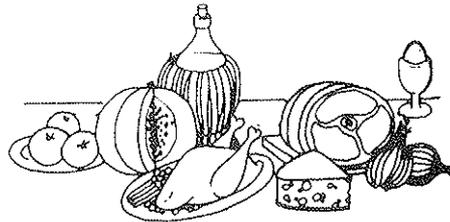
- Mariage le 1er Juillet 1989 en la chapelle de la visitation à Angers (49) de Mademoiselle Claire MONTEIL, petite-fille et fille de nos adhérents, avec Monsieur Philippe GAYON.
- Mariage, également, le 16 Septembre 1989 en l'Eglise de Saint-Dier d'Auvergne (63) de Mademoiselle Isabelle CHASSAIGNE, petite-fille et fille de nos adhérents, avec Monsieur Henri LAFITTE.

Avec nos très vives félicitations et voeux de bonheur pour les jeunes époux.

NOS PEINES

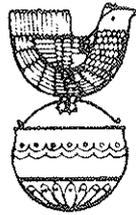
C'est avec émotion que nous apprenons le décès survenu le 5 Septembre 1989 dans sa 85^e année de Madame Henri FALCIMAGNE, mère de notre fidèle et parmi les plus anciens adhérents, Robert FALCIMAGNE (n° 149), membre du conseil d'Administration du C.G.H.A.V.

Nous lui adressons, ainsi qu'à son épouse, (leur avis de mariage avait été publié dans cette même rubrique dans le précédent numéro de AMA !) nos plus sincères condoléances



* LE COIN DE LA PUBLICITE

POUR PASSER UN MOMENT AGREABLE AVEC VOS AMIS . . .



BAR - RESTAURANT

A La **POULE** au **POT**

FERME LE DIMANCHE

Tél. 47.05.16.36

121. RUE DE L'UNIVERSITÉ. 75 007 PARIS

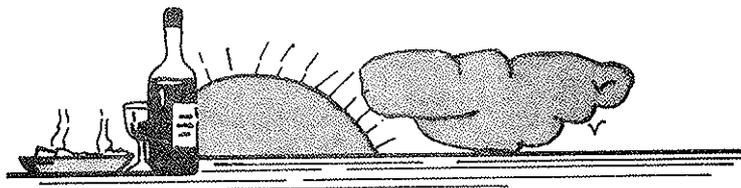
LES MEMBRES DU C.G.H.A.V. Y SERONT PARTICULIEREMENT BIEN ACCUEILLIS
s'adresser au patron, M. Jean -Claude DUMONT (adhérent N° 359)

bar - restaurant

le trumilou

84, quai de l'hôtel de ville - Tél 42.77.63.98 - rc 67 A 4756

4 salles dont une de 60 couverts et 1 de 30 couverts
Menus variés - Prix raisonnables
Gérante : Mademoiselle Corinne DUMOND



LES DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE
(complément aux députés précédemment étudiés in n°45 et 46)
ASCENDANCE ET DESCENDANCE DE
JEAN-JOSEPH VIMAL-FLOUVAT

par Claude PERA

Jean-Joseph VIMAL-FLOUVAT est né à Ambert le 25 octobre 1737. Négociant, il avait été maire d'Ambert de 1780 à 1784. Il fut élu le 25 03.1789 député du Tiers Etat aux Etats Généraux par la Sénéchaussée de Riom par 163 voix sur 304 votants.

A son retour de Paris en 1791 il fit partie de la commission administrative du Puy de Dôme et fut condamné à mort par suite de l'adresse en faveur des Lyonnais. Il ne dut son salut qu'à une fuite précipitée et à sa retraite dans les montagnes où il passa six mois. Son jugement fut révisé, il était l'ami de Lafayette avec lequel il vécut dans l'intimité pendant son séjour à Paris.

Il avait retrouvé sa place de maire pendant quelques mois en 1790 refusée à son rival ARTHAUD-BLANVAL, accusé d'avoir introduit "le désordre et l'anarchie" dans la gestion des affaires communales.

VIMAL-FLOUVAT, retenu à Paris & absent, était lui peu criticable. On le retrouvera à nouveau maire pour une courte période en 1796 lors de la crise entre les jacobins (MAGNET, LUSSIGNY, GLADEL, CHABRIER) & les royalistes camouflées derrière VIMAL-FLOUVAT (CELEYRON, CROZEMARIE, ARTHAUD CADET...). Au hasard des élections, des destitution ou des démissions, les partisans de l'un ou de l'autre camp se succéderont sur un rythme accéléré à la mairie (voir Michel BOY-Ambert, Deux mille ans d'histoire.)

Jean-Joseph VIMAL-FLOUVAT est décédé à Ambert le 25.05.1810 en laissant de son mariage avec Marie FLOUVAT quatorze enfants et une nombreuse descendance.

Il faut noter à cette occasion l'habitude qui fut prise à la fin du 18^e siècle et au 19^e siècle d'accoler à un personnage, dont le patronyme était très répondu, le nom de son épouse. Ainsi Jean-Joseph VIMAL (nom officiel) est plus connu sous le nom de VIMAL-FLOUVAT.

ASCENDANCE DE JEAN JOSEPH VIMAL

(01) Jean Joseph VIMAL °25/10, baptisé 26/10/1737, filleul de Me Jean Joseph BOUCHERON et Honnête Claudine PESCHIER
x 23.01.1759 à Ambert Contrat chez Maître MATHIAS
Marie FLOUVAT ° 27.02.1742 à Ambert, + 24.06.1782 à Ambert; fille unique de Joseph Denis, + 13.04.1783 et Clauda MOZAC + après 1788 (de Fournols).

(02) Bérarld VIMAL °17.07.1695 filleul de Bérald GOURBEYRE et Honnête Marie FOURNIER, + 25.11.1753, seigneur de la baronnie de Murs et autres places.

x 24.11.1716 à Ambert

(03) Geneviève PESCHIER ° 28.07.1691 à Ambert, + 02.11.1775, inhumée 04.11 à Ambert.

(04) Jean VIMAL, de la ville d'Ambert, maître teinturier, + 19.02.1707 à Ambert à 58 ans

x 08.02.1684 à Ambert

(05) Honnête Marie IMBERDIS ° 29.10.1662 filleule de Jean IMBERDIS & Marie DEGEORGE, + 19.07.1709 Marsac en Livradois, de la ville

d'Ambert en 1684.

- (06) Michel PESCHIER, de la ville d'Ambert en 1685 ° 01.11.1665,+ le 06.08.1721 veuf de Michelle ARTAUD et Marie DUPIC.
x 23.08.1685 à Ambert.
- (07) Michelle ARTAUD ° 26.03.1667,+ 07.06.1705, de la ville d'Ambert en 1685.

-
- (08) Honnête fils Jean VIMAL, marchand papetier à Ambert,+ 15.11.1658
x 04.03.1647 à Ambert
 - (09) Honnête fille Marie BUISSON ° 03.08.1630 à Ambert
 - (10) Blaize IMBERDIS, médecin à Ambert ° 10.07.1627 à l'Imberdis (le Monestier) + 01.09.1689 à Ambert à 60 ans.
x vers 1656.
 - (11) Juliette DEGEORGE ° 31.12.1635 + après 1678.
 - (12) Sieur Guillaume PESCHIER, marchand, ° 10.11.1631, + 28.12.1691 à 60 ans, fut marguillier
x avant 1665
 - (13) Geneviève VASCHON
 - (14) Honnête Jean ARTAUD
x avant 1663
 - (15) Marie SAIGNER

-
- (16) Antoine VIMAL, + avant 1647.
 - (18) Honnête Homme Mathieu BUISSON, + entre 1635 et 1647, fils de Mathieu
x
 - (19) Jeanne AGRAIN
 - (20) Damien IMBERDIS, + avant 1644 fils de Pierre IMBERDIS
x
 - (21) Marguerite GROLLET
 - (22) George DEGEORGE
x 20.01.1634
 - (23) Anne BRUGERON fille de Jacques BRUGERON, greffier à Ambert et Damiane MONTGOLFIER, + après 1634.
 - (24) Honorable Homme Pierre PESCHIER, marchand en 1631, + sûrement 1647
x
 - (25) Honorable femme Michelle DUCRDS, fille de Sieur Vital DUCROS ou Vidal x vers 1600 Honnête femme Anne FOUGEDOIRE.
 - (32) Barthélemy VIMAL
 - (64) Mathieu VIMAL, + 1572
 - 128) Guillaume VIMAL

Descendance du couple Jean Joseph VIMAL et Marie FLOUVAT

- 01) Pierre Denis Joseph VIMAL °9.12.1759 à Ambert, baptisé 9.12. filleul de Me Joseph FLOUVAT, grand-père et Dame Geneviève PESCHIER, grand-mère paternelle; +19.12.1818 à Ambert; fut négociant, fabricant en mercerie en 1797, en 1800
x 29.07.1788 à Ambert 3°/4° Contrat Mathias
Anne Julie MADUR ° 7.6.1773 à Ambert, + 6.4.1846 à Ambert; fille de Barthélemy Etienne, avocat en parlement, seigneur du Lac et de Magdeleine MARTIN.
- A) Jean Joseph Marie Michel VIMAL ° 26.05.1790 à Ambert, baptisé 27.05. filleul de Mre André Marie VIMAL, son oncle prêtre communaliste de cette église en lieu et place de M. Jean Joseph

VIMAL, ayeul paternel, député de la province à l'Assemblée de la Nation à Versailles tenant actuellement à Paris et Dame Marguerite DUFRAISSE, ayeulle maternelle;

B) Jean Joseph VIMAL ° 28.3.1792 à Ambert, filleul de Jean Joseph VIMAL, grand-père et Anne Magdeleine MARTIN MADUR; + 23.2.1859 à Ambert; négociant, président du Tribunal de Commerce en 1838 x 7.09.1840 à Ambert
Claudine Joséphine CHABRIER ° 7.01.1798 à Ambert, + 2.10.1872 Ambert fille de Jean-Baptiste, propriétaire et Marie Séverine BOUCHERON

C) Marie Françoise Virginie VIMAL ° 22.02.1797 à Ambert x 2.02.1818 à Ambert
Hugues COLLANGETTES ° 28.05.1785 à Clermont Ferrand; fils de Jacques et Marie Anne IMBERT, + 6 germinal an 6 Clermont-Ferrand; propriétaire à Clermont-Ferrand;

D) Marie Agathe ° 10 vendémiaire an 11 ou 2.10.1802 à Ambert x 15.04.1828 à Ambert
Pierre Gustave Guillaume Bertrand CHARBONNIERES de MONS, ° 28.12.1798 Saint Paulien (Hte Loire), propriétaire rentier; fils de Guillaume, + 20.4.1817 à Saint Paulien et Marie Marguerite Olympe de CHABRON, + 30.10.1823 à Saint Paulien; + après 1840

E) Joséphine Sophie Séverine VIMAL ° 26 frimaire an 14 ou 17.12.1805 x 4.09.1838 à Ambert
Antoine Régis Alphonse GENESTET ° 20.09.1802 à Langeac (Haute Loire), avocat; fils de Christophe, Régis et Catherine Joséphine DONATE REDOU TAILHAC;

02) Michel Claude VIMAL ° 4.1.1762, baptisé 5.1, filleul de Me Michel VIMAL, oncle et Dame Claudine MOZAC, grand-mère maternelle; + 16.8.1764 à Ambert.

03) Marie VIMAL ° 23.12.1762 à Ambert, baptisé 25.12., filleule de Me Joseph DEGIrons, grand-oncle maternel par son épouse & Dame Marie BUISSON, tante paternelle par Sr son mari; + 24.11.1787 à Arlanc sans enfant x 16.01.1787 à Ambert 3°/3°
Pierre DESMALES, notaire royal à Arlanc; fils de Fiacre (lui-même de Jean Baptiste & Marie Anne VASCHIER) et Geneviève PACROS (elle-même de + Antoine et + Marie PESCHIER)

04) Marguerite VIMAL, ondoyée 10.07.1764, filleule de Jean Baptiste BUISSON, cousin maternel et Marguerite CHAPUY, grand-mère; + 11.7.1764 à Ambert.

05) André Marie Michel VIMAL ° 29.09.1765, baptisé 1.10, filleul de Me André VIMAL, conseiller du Roy et son garde "marteau" en la maîtrise des Eaux et Forêts d'Ambert, oncle et Dame Marie FLOUVAT veuve de Jean Joseph TRUNEL, tante; prêtre à Clermont-Ferrand en 1806; chanoine à la cathédrale de Clermont-Ferrand en 1817, 1818

06) Benoid Séverin VIMAL ° 9.11.1766, baptisé 09.11, filleul de Me Benoid MADUR, seigneur du Lac, cousin maternel et Dame Marie

Séverine COLLANGETTES épouse de Me André VIMAL, tante; + après 1818: administrateur au département du Puy de Dôme en 1795,1797; dit VIMAL-LAJARRIGE

x 8.9.1806 à Saint Anthème

Anne Hieronyme de GROZELLIER de CHENEREILLE ° 21.11.1778 à Montbrison(Loire) +11.5.1866 à Ambert (veuve),fille de + Jean Claude Vital & Anne de le MURE,remariée(Anne) avec Jean Baptiste ARTAUD de VIRRY de LILLE; habitante du bourg de St. Anthème depuis plusieurs années

07) Jean Baptiste VIMAL ° 9.9.1768, baptisé 10.9 par Joseph FLOUVAT, bachelier de Notre Dame du Port de la ville de Clermont, ancien curé de Mailhat, filleul de Sr Jean Baptiste VIMAL,conseiller du Roy, lieutenant visiteur général des Gabelles de cette province, négociant oncle de Demoiselle Jeanne FLOUVAT veuve de Joseph DEGIRONS, grande-tante; dit VIMAL-MONTROUGE en 1795, 1809; + 17.7.1821 à Ambert

x 23.11.1795 à Ambert

Antoinette ARTAUD °20.4.1770 à Ambert + 30.8.1816 à Ambert;fille de Barthélemy,négociant et Anne MALHIAIRE,veuve en premières nocces de Jean Joseph JARSAILHON

ILS DIVORCERONT LE 24.04.1809

A) Jean Joseph VIMAL-MONTROUGE ° 6 fructidor an 4 ou 23.8.1796 + 24 brumaire an 5 ou 14.11.1796 à Ambert;

B) Barthélemy VIMAL-MONTROUGE ° 7 brumaire an 6 ou 28.10.1797 à Ambert + 16.5.1820 à Ambert;

C) Pierre Denis Jean Joseph VIMAL-MONTROUGE, ° 9 nivose an 7 ou 29.12.1798 à Ambert + 17.10.1865 à Ambert, dit VIMAL en 1822, 1835 négociant en 1837, adjoint à la mairie d'Ambert en 1848 x 23.7.1822 à Ambert.

Marie Anne CHABRIER °3 pluviôse an 11 ou 23.1.1803 à Ambert + 29.12.1835 à Ambert; fille de Jean François Marie Alexis, négociant et Damiane Augustine ARTAUD xx 19.7.1837 à Ambert

Anne Louise VIMAL du BOUCHET (ou Louise Julie suivant acte de naissance) ° 29.7.1810 à Ambert + 2.6.1883 à Ambert; fille de Jacques Clair +10.1.1835 à Ambert et Marguerite Sophie MADUR, propriétaire.

Du 1er lit :

I) Marie Anne Antoinette VIMAL-MONTROUGE °3.6.1823 à Ambert + 22.10.1849 à Ambert

x Joseph Antoine PELLET ° 26.3.1823 à Ambert + 9.11.1879 à Ambert propriétaire à Ambert;fils à Antoine,négociant, juge de paix +26.1.1836 et Antoinette (ou Anne) CHABRIER

Du 2eme lit :

II) Annet Joseph VIMAL-MONTROUGE ° 30.1.1839 à Ambert +12.5.1839 à Ambert

III) Bérard Annet Joseph °30.1.1842 à Ambert,+6.2.1842 à Amb.

IV) Adrien Joseph VIMAL-MONTROUGE °11.11.1844 à Ambert +5.2.1919 à Ambert; propriétaire

x 5.9.1871 à Ambert

Jeanne Marie VIMAL-VIALIS °4.2.1850 à Ambert, +14.7.1929
à Amb.;sans profession, fille de Bérard Félix & Catherine
LABROSSE; propriétaires

V) Anne Bérardine Félicie VIMAL-MONTROUGE ° 23.2.1849 à Am-
bert + 31.8.1911 à Montpellier (Hérault) Célibataire

D) Anne Antoinette Julie VIMAL-MONTROUGE ° 17 frimaire an 13 ou
8.12.1804, + 31.8.1830 célibataire à Ambert

08) Marie Françoise VIMAL ° 27.10.1769, baptisée 29.10, filleule de Sr
François BOUCHERON, cousin germ. paternel et Dame Marie Françoise
CELEYRON épouse de Jean Baptiste VIMAL, tante
+ 26.7.1828 à Ambert

x 26.6.1792 à Ambert

Ignace COLLANGETTES ° 23.3.1757 à Ambert + 12.1.1810 à Ambert
(place de la Loy à Ambert), fut percepteur de Valcivières, Saint
Martin des Olmes, Thiolières et Saint Ferréol des Côtes; fils de
Annet, conseiller du Roy, accesser de cette ville et communauté
et Marie Magdeleine VIMAL; veuf de Marguerite BUISSON

A) Annet COLLANGETTES ° 24.04.1793 à Ambert, + 26 fructidor an 9
ou 13.8.1801 à Ambert, alors habitant de Clermont-Ferrand

B) Jean Joseph COLLANGETTES °8 frimaire an 3 ou 28.11.1794 à Am-
bert, +3.5.1853 à Ambert, percepteur des contributions directes
x avant 1825

Victoire SOULIER ° St.Martin de Valamas (Ardèche) +6.10.1867
à 72 ans à Ambert; fille de François et Annette VALETTE

l) Marie Françoise Honorine COLLANGETTES °21.3.1825 à Ambert
+ après 1861

x 12.2.1849 à Ambert

Louis Martial LIGNON °18.9.1820 Saint Pons (Ardèche) +10.
12.1861 à Ambert; fils à Augustin Bonnaventure, docteur en
médecine et Anne Andrée Raymonde DELMAS CARLA; commis mar-
chand; négociant à Ambert

a) Jeanne LIGNON ° 2.12.1849 à Ambert

ll) Félix Charles Barthélemy COLLANGETTES °25.5.1828 à Ambert

C) Agathe COLLANGETTES ° 5 germinal an 5 ou 25.3.1797 à Ambert +
7 germinal an 5 ou 27.3.1797 à Ambert

D) Marie Agathe COLLANGETTES ° 29 thermidor an 6 ou 16.08.1798 à
Ambert

E) Claudine COLLANGETTES ° 3.1.1804 à Clermont Ferrand

x 16.10.1826 à Ambert

François FRETIERES °12.2.1793 à Arlanc, propriétaire à Arlanc;
fils de Claude Alexis + Arlanc 29.09.1820 et Elizabeth FAUCON
+ Arlanc 6.5.1818; veuf en premières nocés de Félicia FAISANT
DIEU + Arlanc 14.2.1826

F) Benoit Séverin COLLANGETTES ° 25 floréal an 13 ou 15.5.1805 à

Ambert, + 14.10.1839 célibataire à Ambert

G) Pierre Denis Joseph COLLANGETTES ° 11.10.1807 à Ambert

H) Jeanne Marie Elize COLLANGETTES ° 5.6.1809 à Ambert, + 13.11.1849 religieuse au couvent des Ursulines à Ambert célibataire

09) Annet Martin VIMAL ° 12.11.1770 à Ambert, + 6.4.1772, inhumé 7.4. à Ambert

10) Marie Agathe VIMAL ° 27.3.1772 à Ambert + 27.9.1819 à Ambert alors habitante de Roche (Haute Loire)
x 10 pluviôse an 8 ou 30.1.1800
Louis Maurice MAURIN ° 13.3.1769, + avant 1819; notaire public, fils de + Maurice et Anne Thérèse DES FAIS

11) Marie Michelle VIMAL ° 29.1.1773 à Ambert + 21.8.1861 à Ambert
x 9 ventose an 5 ou 27.2.1797 à Ambert COUSINS GERMAINS
Annet VIMAL (ou VIMAL DEBOS) ° 10.1.1759 à Ambert, baptisé 11.1, filleul de Me Annet COLLANGETTES, négociant de cette ville et son oncle et Marie Jeanne Agnès CELEYRON, sa tante; fils de + Jean Baptiste (frère de Jean Joseph) et Françoise CELEYRON; propriétaire en 1797

A) Françoise Joséphine VIMAL (ou VIMAL DEBOS) ° 13 nivose an 6 ou 2.1.1798 à Ambert + 8.7.1884 à Ambert

x 23.9.1817 à Ambert

Jean François VIMAL-DUPUY ° 16.4.1792 Saint Amant Roche Savine + 4.12.1884 à Ambert; ingénieur des Ponts et Chaussées, habitant d'Ambert; fut député, chevalier de la légion d'Honneur; fils à Antoine (fils de Jean Baptiste et Françoise CELEYRON), négociant et président du Tribunal de Commerce et Jeanne Joséphine Ursule TEYRAS

I) Marie Antoinette Valérie VIMAL ° 26.6.1818 à Ambert + 8.1.1865 à Ambert

x 28.5.1838 à Ambert

Jacques Esprit Marie Alfred BRAVARD de la BOISSERIE ° 28.3.1813 à Billom + après 1871, avocat; domicilié au château de Mons (Arlanc) en 1871; fils de Pierre Geneviève, juge au Tribunal Civil d'Ambert et Marie Charlotte PICOT la COMBE

a) Pierre François Marie Valère BRAVARD de la BOISSERIE ° 29.3.1839 à Ambert + 14.2.1840 à Ambert

b) Marie Françoise BRAVARD de la BOISSERIE ° 27.03.1842 à Ambert

x 30.8.1863 à Ambert

Philbert Louis René TURQUET ° 14.9.1815 à Senlis (Oise); notaire à Paris au numéro: 6 rue de Hanovre; fils de, + André Victor, + Senlis 23.3.1860 et Henriette LECARLIER rentière à Senlis

c) Marie Françoise Pierrette Michelle BRAVARD de la BOISSERIE ° 21.8.1844 à Ambert + 20.6.1871 à Lezoux (Château de FONTENILLE, chez son beau-frère Jean Félix Camille DUMAS)

x 3.9.1866 à Ambert

Just Sébastien Arthur DUMAS ° 28.8.1825 à Vollore Ville propriétaire, membre du Conseil Général du Puy de Dôme; (se remariera avec Marie Marguerite Geneviève BAUD de BRIVE et leur fille Marie-Louise 1876-1953 se mariera avec Marie Antoine Charles Gilbert BUREAUX de PUSY-DUMOTTIER de LAFAYETTE 1871 - 1950 ; descendant de LAFAYETTE;

Source:LAFAYETTE & sa descendance par Arnaud CHAFFANJON fils de Jean Baptiste Antoine +15.10.1862 Vollore Ville et Michelle Augustine Louise GOYON,propriétaire du Château de Vollore

- B) Julie Antoinette VIMAL (ou VIMAL BOST) ° 4 nivose an 7 ou 24. 12.1798 à Ambert + 26.6.1882 à Ambert
x 13.6.1820 à Ambert
Pierre Philippe VIMAL °11.7.1795 Courpière +5.12.1873 Ambert; fils de Jean Baptiste, conservateur des hypothèques et Françoise BELLEIN, receveur des droits d'enregistrement des Domaines et Forêts en 1797,1820; habitant d'Issoire; maire de Pradines en 1864
- I) Annet François Edouard VIMAL °Ambert (naissance non trouvée) + 27.7.1852 à 29 ans, avocat à Ambert, célibataire
- II) Jeanne Françoise Joséphine Emma VIMAL DUCLOS ° 09.07.1824 à Champeix
x 30.05.1843 à Ambert
Antoine Charles VIMAL DUMONTEIL ° 26.12.1813 Ambert, avocat, substitut du procureur de la République en 1849, + juge au Tribunal Civil d'Yssingeaux (Haute-Loire) 22.3.1858; fils de Jean Joseph Henri Marie et Antoinette DUVERNIN; propriétaire à Ambert en 1864
- a) Antoinette Jeanne Gabrielle VIMAL DUMONTEIL °19.12.1844 à Ambert + 30.4.1880 à Ambert
x 26.4.1864 à Ambert
Antoine Joseph Guillaume ROUX ° 10.9.1827 Saint Cirgues; avocat; fils d'Antoine, chevalier de la Légion d'Honneur, chevalier de Saint Louis, chevalier de Saint Ferdinand d'Espagne et capitaine en retraite et Antoinette DESRIBES; habitant de Perrier, propriétaire à Perrier en 1880
- b) Françoise Anne Adrienne VIMAL DUMONTEIL °16.2.1849 Ambert 3.8.1869 à Ambert
Achille FRANDIN-BURDIN ° 29.08.1841 Lépin (Savoie), garde général des Eaux et Forêts, habitant d' Ambert, fils de François et Elisabeth BURDIN, propriétaires rentiers et encore fils adoptif de Claude BURDIN, ingénieur en chef directeur des mines en retraite, membre correspondant de l'Institut de France, officier de l'ordre impérial de la Légion d'Honneur,chevalier de l'ordre de Saint Maurice et Lazare de Piémont et Marie Constance Iphigénie PLAILLY habitants Clermont Ferrand
- * Claude Julie Hélène FRANDIN-BURDIN ° 1.6.1870 Ambert

GENEALOGIE de la FAMILLE CHAUCHAT (Auvergne, Ile de France)

PAR JEAN DESCARSIN

Intéressante famille que la famille CHAUCHAT. Incontestablement venue d'Auvergne et probablement d'origine bourgeoise, ce n'est cependant qu'une fois parvenue en Ile de France qu'elle accède à la noblesse où un de ses représentants (Jacques III CHAUCHAT, Cer du Roi) bénéficie le 11.09.1783 de la dispense de marc d'or. Néanmoins, et le fait est assez rare pour être souligné, elle ne chercha jamais à adjoindre à son nom la particule, preuve, s'il en était besoin, que noblesse et particule ne sont nullement indissolublement liées. Le propos vaut dans les deux sens d'ailleurs car s'il est peu de familles qui, à l'image des CHAUCHAT, peuvent se prévaloir de noblesse certaine sans avoir à la mettre en relief par l'usage de la particule, il en est bien davantage qui abusent de cette dernière pour tenter de faire accréditer tout alentour d'elles une noblesse qui ne repose que sur l'apparence. Mais ceci est une autre histoire (1).....

Pour en revenir à la famille CHAUCHAT, il reste à retrouver les liens qui ont pu exister entre ceux dont la généalogie va suivre et ceux que cite A. TARDIEU dans son "Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne" où on lit qu'il s'agit d'une « famille bourgeoise de Clermont, connue dès 1299. Anoblée en 1319 pour services (2). Un panetier du roi Philippe le Bel (1306), un capitaine de Clermont (1370). Un receveur général (1385). Fiefs en Bourbonnais. Elle portait: d'azur au semis de besans d'or, au lion d'argent, lampassé de gueules brochant, la bordure denticulée de même ». Or la famille CHAUCHAT qu'on trouvera ci-dessous porte quant à elle: "D'azur à la croix anillée d'or accompagnée en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant, le tout d'azur". La famille, on l'a dit, a été anoblée par la charge d'échevin de Paris le 17 Août 1778 sur la personne de Jacques II CHAUCHAT. Un de ses descendants, M. Jean-Pierre CHAUCHAT, trésorier de l'Association d'entraide de la Noblesse Française (ANF), qui a grandement aidé M. J. DESCARSIN à mettre au point la généalogie ci-dessous, nous a indiqué qu'un dépit de nombreuses recherches il n'avait jamais pu être établi de lien certain entre les deux familles. Peut-être cet article favorisera-t-il une relance des recherches dans ce domaine.

Le berceau de la famille serait la paroisse de Saint Vincent près d'Issoire (63) où on trouve :

A - Lignée auvergnate

- I. Michel CHAUCHAT, né vers 1490, laboureur, père de :
- II. Antoine CHAUCHAT, fait don de sa maison de Saint Vincent (Puy-de-Dôme) à ses enfants par acte passé devant Me Jehan Giat le 19.2.1589. (3;a). Il eut pour fils :
 - 1 - Marc CHAUCHAT, prêtre, installé curé de St. Vincent le 3.2.1586 (4;b)
 - 2 - Sébastien I CHAUCHAT, qui suit,
 - 3 - Anthoine CHAUCHAT, fils à feu Michel, laboureur habitant le lieu et paroisse St. Vincent, donne en préciput à Marc CHAUCHAT, prêtre, Sébastien, Anthoine et Jehan CHAUCHAT ses enfants naturels et légitimes, une maison, grange étable, jardin et autres biens meubles situés à St. Vincent. Donation passée devant Jehan de Giat, notaire, le 19.2.1589, ensuite constitution de procureur pour faire insinuer la donation du 26 janvier 1590. (Archives Départementales du Puy-de-Dôme, série B. Insinuation judiciaire de Riom, tome 80, folio 79-80).
 - 4 - Marc CHAUCHAT de St. Victor, diocèse de Clermont, est tonsuré, au château de Beauregard, par Anthoine de Saint-Nectaire le 25.5.1584, ordonné prêtre à Clermont par François de la Rochefoucauld le 1.3.1586. Diacre, pourvu de la cure de St. Vincent, près Meilhaud, sur résignation de Pierre MOUGET, est mis en possession par le résignant en présence de noble Marc de Gyoran, seigneur de Montégut et dudit St. Vincent, noble Gilbert de MERCOEURS, seigneur dudit lieu, de Pierre Bertrand, vic. & Ligier Boscheron, prêtre de St. Vincent, 3.2.1586 (Insinuations ecclésiastiques, registre 26, folio 82). Arch. Dép. du Puy de Dôme, série 6F, cote 33 (Extrait des notes de l'Abbé ADAM)

(1) Sur cette question de la noblesse d'apparence, se reporter à l'article "Ennoblissez-vous!" paru in AMA! n° 20 du 2° Trimestre 1982. Comme on le sait, la noblesse ne se présume pas, elle se prouve.

(2) Anoblissement par Philippe V le Long (1316-1322), Roi de France, de Jean CHAUCHAT, citoyen de Clermont. Il appartenait à une puissante famille d'affaires de Clermont qui, avec les Gayte, joua un rôle important dans le gouvernement de Philippe le-Bel, cf. Marcel BOUDET " Les Gayte et les CHAUCHAT " Paris 1915.

- 3) Antoine CHAUCHAT, marié à Antoinette RIBEYRE, d'où :
- Anthonia CHAUCHAT, née à St. V. le 31.5.1601 (c)
 - Antoine CHAUCHAT, né à St. V. le 8.2.1606
- 4) Jean CHAUCHAT, marié à Michelette VIGIER, d'où :
- Jehanne CHAUCHAT, née à St. V. le 18.2.1602
 - Antoine CHAUCHAT, né à St. V. le 19.9.1603
 - Jean CHAUCHAT, mort à St. V. le 21.9.1604
- III) Sébastien CHAUCHAT, marié à Marguerite GERMAIX, d'où :
- 1) François CHAUCHAT, qui suit :
 - 2) Gabrielle CHAUCHAT, née à St. V. le 17.1.1605
 - 3) Sébastien CHAUCHAT, bachelier de l'Université de Paris, était curé de St. V. le 24.2.1664 (d)
- IV) François CHAUCHAT, notaire royal à St. V., y né le 2.10.1601, marié à Michelle GIOLON, d'où :
- 1) Bernard CHAUCHAT, notaire royal à St. V., y né le 1.8.1629, y mort le 6.2.1692, marié à St. V. le 10.2.1658 à Françoise RIVET, d'où :
 - Jeanne CHAUCHAT, née à St. V. le 28.11.1658, y morte le 5.10.1741, mariée à Blaise ROUSSAT
 - Michelle CHAUCHAT, née à St. V. le 18.3.1660
 - Agnès CHAUCHAT, née à St. V. le 26.11.1661
 - Sébastien CHAUCHAT, né à St. V. le 4.7.1663, y mort le 2.1.1666
 - Guiotte CHAUCHAT, née à St. V. le 13.10.1665
 - Marguerite CHAUCHAT, née à St. V. le 19.6.1668
 - 2) Sébastien II CHAUCHAT, auteur de la Lignée Parisienne, qui suivra (voir B)
 - 3) Antoine CHAUCHAT était au Séminaire de Clermont le 24.2.1664 (e)
 - 4) François CHAUCHAT, né à St. V. le 24.6.1643
 - 5) Annet CHAUCHAT, qui suit
 - 6) Catherine CHAUCHAT, mariée à Victor NOURRY, dont 1 fils
- V) Annet CHAUCHAT, praticien à Clermont en 1668, Lieutenant de Milice à Clermont en 1681, né à St. V. le 9.9.1647, marié à Catherine DOUSSEIN, d'où :
- 1) Jean I CHAUCHAT, qui suit
 - 2) Gabrielle Marie CHAUCHAT, née à St. V. le 23.3.1681
- VI) Jean I CHAUCHAT, marié à Antoinette LAMIRAL, d'où :
- 1) Antoinette CHAUCHAT, né à St. V. le 8.1.1708, y marié le 18.1.1757 à Marie RANCHON, y morte le 6.12.1785, d'où :
 - Jean CHAUCHAT, né à St. V. le 9.9.1757
 - Sébastien CHAUCHAT, né à St. V. le 13.8.1762, y mort le 14.8.1762
 - Pierre CHAUCHAT, né à St. V. le 11.7.1764, y mort le 22.5.1767
 - 2) Jean II CHAUCHAT, qui suit
 - 3) Catherine CHAUCHAT, née à St. V. le 25.4.1713
 - 4) Marie CHAUCHAT, née à St. V. le 11.6.1714, y mariée le 30.6.1762 à Sébastien GAY
- VII) Jean II CHAUCHAT, né à St. V. en 1711, mort à St. V. le 20.4.1766, y marié le 12.2.1737 à Ligière Vignal, morte à St. V. le 20.10.1780, d'où :
- Jean Baptiste CHAUCHAT, né à St. V. le 8.1.1738, y mort le 9.1.1738.
 - Antoine CHAUCHAT, né à St. V. le 7.7.1739, y mort le 8.7.1739.
 - Jean CHAUCHAT, né et mort à St. V. le 21.10.1741.
 - Anne Marguerite CHAUCHAT, née à St. V. le 15.4.1743, y mariée le 12.2.1765 à Antoine CHOMES
 - Antoine CHAUCHAT, qui suit
 - Marie CHAUCHAT, née à St. V. le 15.11.1751, y morte le 8.12.1752.
 - Marguerite CHAUCHAT, née à St. V. le 10.4.1754, y mariée le 31.1.1769 à Pierre PARPALET.

VIII) Antoine II CHAUCHAT, né à St. V. le 25.3.1746, y marié le 2.3.1767 à Marie PAMPALIER, d'où :

- Louise CHAUCHAT, née à St. V. le 25.11.1767
- Marguerite CHAUCHAT, née à St. V. le 13.2.1769; y morte le 15.2.1769
- Pierre CHAUCHAT, né à St. V. le 31.12.1769
- Jean CHAUCHAT, né à St. V. le 22.4.1771, y mort le 29.4.1771
- Jean CHAUCHAT, né à St. V. le 2.8.1772, y mort le même jour
- Marguerite CHAUCHAT, née et morte à St. V. le 13.9.1773
- Vincent CHAUCHAT, né à St. V. le 2.3.1775, mort en bas âge
- Antoine CHAUCHAT, né à St. V. le 14.8.1781, mort le même jour
- Marie CHAUCHAT, née à St. V. le 22.3.1783, y morte le 3.4.1783
- Marie CHAUCHAT, née à St. V. le 14.3.1785
- Vincent CHAUCHAT, né à St. V. le 23.11.1787
- Antoine CHAUCHAT, né à St. V. le 9.12.1790

Notes sur la lignée A

- (a) A.D. Puy de Dôme, série B, insinuations judiciaires de Riom, tome 80, folios 79-80.
- (b) Ibid, série 6F, cote 33 (insinuations ecclésiastiques de l'Evêché de Clermont, registre 26, folio 82)
- (c) Ibid., Registres paroissiaux de St. Vincent
- (d) Ibid., série 6F, cote 33 (insinuations ecclésiastiques, registre 54, folio 9)
- (e) Ibid.

B - LIGNÉE PARISIENNE

Cette lignée a pour auteur le second fils de François CHAUCHAT, notaire royal à St. Vincent, et de Michelle GIOLON.

V- Sébastien CHAUCHAT, praticien à Clermont, * à St. V. le 25.7.1640, x à St. V. le 6.02.1681 à Gabrielle de Giat de Laprade, d'où:

- 1) Bernard CHAUCHAT, né à St. V. le 5.12.1681, y mort le 4.3.1702
- 2) Jacques I CHAUCHAT, qui suit
- 3) Charles CHAUCHAT, * à St. V. le 20.3.1689, y mort le 18.9.1758, x à Catherine ROUDIERS, + à St. V. le 22.11.1760, d'où :
 - Jean CHAUCHAT, né vers 1724, mort à St. V. le 27.1.1742
 - François CHAUCHAT, né à St. V. le 26.6.1727, y mort le 15.8.1741
 - Julien CHAUCHAT, né vers 1731, mort à St. V. le 4.12.1758
 - Marie CHAUCHAT, née à St. V. le 20.7.1733
 - Jean CHAUCHAT, né à St. V. le 24.1.1739, y mort le 25.1.1739
- 4) Antoine CHAUCHAT, né à St. V. le 19.2.1691
- 5) Marguerite CHAUCHAT, née à St. V. le 12.10.1692
- 6) Jean CHAUCHAT, né à St. V. le 1.5.1699, marié à Françoise DELAPCHIER, d'où :
 - Catherine CHAUCHAT, née à St. V. le 29.6.1732, y mariée à François ROUDIER, chirurgien, y morte le 16.2.1687.
 - Antoinette CHAUCHAT, née en 1735, morte à St. V. le 15.10.1737
 - Anne CHAUCHAT, née à St. V. le 18.2.1737, y morte le 12.5.1741
 - Jacques CHAUCHAT, né à St. V. le 11.2.1739, y mort le 5.3.1743

VI) Jacques I CHAUCHAT, marchand mercier, bourgeois de Paris, né à St. V. mort à Paris le 6.2.1769, marié à Paris le 17.11.1721, contrat Me LECOURT du 9.10.1721, à Marie Madeleine CHASTELAIN, née à Paris le 14.1.1702, y + le 4.5.1757, fille de Sébastien, Md Bs de Paris, et de Marie Marguerite BIGNON, d'où :

- 1) Sébastien CHAUCHAT, né à Paris le 20.7.1722, y mort le 30.8.1722
- 2) Marie Madeleine CHAUCHAT, née à Paris le 13.7.1723, morte le 2.10.1723, enterrée à l'église St. Paul de Lagny
- 3) Marie Catherine CHAUCHAT, née à Paris le 20.6.1724, morte le 24.4.1725, enterrée à l'église de Boulogne
- 4) Marie Catherine CHAUCHAT, née le 29.9.1725, morte à Paris le 24.7.1767, célibataire.
- 5) Jacques CHAUCHAT, né à Paris le 20.9.1726, mort le 8.10.1728, enterré à Vigny.
- 6) Geneviève CHAUCHAT, née à Paris le 4.12.1727, y + le 8.4.1763, mariée à Paris le 17.10.1748 à Jean-Pierre HEMAR, avocat en Parlement, Conseiller du Roi, Substitut du Procureur au Chatelet de Paris, né à Paris le 17.10.1717, mort

à Paris le 29.6.1793, dont postérité

- 7) Sébastien CHAUCHAT, né à Paris le 14.1.1729, mort le 12.2.1730, enterré à Neauffle Pontchartrain.
- 8) Jacques II CHAUCHAT, qui suit
- 9) François CHAUCHAT, né à Paris le 10.6.1731, mort le 20.12.1732, enterré à Mitry.
- 10) Pierre Joseph CHAUCHAT de LORIENT, Conseiller du Roi en ses Conseils, Conservateur des Hypothèques à la Grande Chancellerie de France et des Finances du Trésor Royal, né à Paris le 4.9.1732, mort à Clermont (Oise) le 14.3.1819, marié en 1760 à Marie Lucienne Le Mosnier, morte en 1786, d'où :
 - Marie Louise CHAUCHAT, née en 1766, morte à Paris en septembre Conseiller du Roi, Garde des Sceaux en se Chancellerie de Perpignan né en 1751, mort en septembre 1807, dont postérité.
- 11) Geneviève Catherine CHAUCHAT, née à Paris le 11.12.1733, morte le 1.9.1734.
- 12) Madeleine Nicole CHAUCHAT, née à Paris le 11.5.1735, morte à Paris le 13.3.1739.
- 13) Catherine Michelle CHAUCHAT, née à Paris le 26.11.1736, morte à Paris le 8.8.1806, mariée à Paris le 22.2.1759, à Jean Nicolas DESAINT, Libraire Editeur à Paris, y né en 1732, y mort le 24.3.1771.
- 14) Geneviève Françoise CHAUCHAT, née à Paris le 2.12.1737, y morte le 28.8.1742
- 15) Une fille, née et morte à Paris le 8.9.1739.
- 16) Jacques Sébastien CHAUCHAT de VIGNY, Contrôleur de Rentes, né à Paris le 15.8.1740, mort à Paris le 15.11.1813, marié le 20.12.1770 à Marie Geneviève LHERITIER, née le 27.8.1750, morte le 26.4.1830, sans postérité.
- 17) Pierre Gabriel CHAUCHAT, né à Paris le 1.11.1741, y mort le 21.12.1807, célibataire
- 18) Une fille, née et morte à Paris le 3.12.1742.

VII) Jacques II CHAUCHAT, Ecuyer, Avocat en Parlement, Quartinier, élu Echevin de Paris le 17.8.1778, prête serment entre les mains du Roi Louis XVI le 25.8.1778, Premier Echevin en 1779, né à Paris le 5.2.1730, y mort le 30.10.1785, et inhumé en l'église St. Côme, marié à Paris le 16.8.1756, contrat Me JUROT 12.8.1756, à Angélique de CAN, née à Paris le 17.10.1738, y morte le 25.1.1800, fille de Benoit de CAN et de Marie Catherine ABRABAM, d'où :

- 1) Jacques III CHAUCHAT, qui suit
- 2) Benoit CHAUCHAT de BENNEVILLE, Ecuyer, Conseiller du Roi, Trésorier-Payeur des Rentes de l'Hotel de Ville de Paris le 14.11.1758, mort à Paris le 24.4.1821, s.a.
- 3) Angélique Catherine CHAUCHAT, * à Paris le 24.10.1759, y + le 12.12.1849, y x le 11.3.1780, à Jean CHARTON Ecuyer, second Commandant Général de la Garde Nationale de Paris (15.12.1791), * à Lyon le 15.3.1749, + sur l'échafaud à Paris, barrière du Trône, le 9 Messidor An II (26.6.1794), inhumé au cimetière de Picpus (de même que son épouse, dont postérité.

VIII) Jacques III CHAUCHAT, Chevalier, Conseiller du Roi, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, Trésorier-Payeur des Rentes de l'Hotel de Ville de Paris, * à Paris le 6.8.1757, y mort le 28.12.1839, marié à Paris le 19.3.1789 à Angélique Elisabeth MINBL, née à Paris le 26.3.1772, y morte le 21.3.1851, fille de Antoine, Ecuyer, Secrétaire du Roi Maison Couronne de France et des Finances, Conservateur des Hypothèques à la Grande Chancellerie de France, et de Elisabeth Jeanne Le MASSON, d'où :

- 1) Angélique Antoinette Sainte-Ange CHAUCHAT, née à Paris le 6.01.1790, y morte le 6.11.1842, y mariée le 5.3.1812 à Nicolas Bernard LEVAVASSEUR de la Roncière, Vérificateur des Domaines, né à Breteuil (Oise) le 14.03.1778, mort à Villiers le Bel le 19.6.1853, dont postérité.
- 2) Benoît Jean CHAUCHAT, qui suit
- 3) Catherine Elisabeth CHAUCHAT, * à Paris le 19.6.1794, y + le 22.12.1849, x à Paris le 12.2.1817 François Marchand de Vernouillet, * à Tours le 4.10.1775, (y quand * ou + dans le même lieu) à Paris le 9.4.1833, dont postérité.

IX) Benoît Jean CHAUCHAT, Notaire Royal à Paris, né à Paris le 23.10.1791, mort à Paris le 16.3.1867, marié à Paris le 14.6.1830 à Françoise Catherine Henriette ARNOUX, née à Cambrai le 10.7.1811, morte à Paris le 16.03.1895, fille de Jean Nicolas, Maître de Postes, et de Henriette MONIER.

Note de la Rédaction Ici s'achève la généalogie CHAUCHAT telle qu'elle ressort des échanges épistolaires entre notre adhérent Jean DESCARSIN (n° 247) que nous remercions très vivement et M. Jean-Pierre CHAUCHAT. Mais bien-sûr l'histoire de la famille ne s'arrête pas là et à tous ceux qui le souhaitent il est aisé de connaître les degrés plus récents en s'adressant aux représentants actuels de cette famille. A noter que ces degrés contemporains ont été publiés de manière très complète dans le Tome I du "Nobiliaire de France" du Docteur M. DUGAST ROUILLE (Nantes, 1975) et on pourra s'y reporter avec profit.

LES DISPENSES DE CONSANGUINITE (suite)

PAR Daniel DEGEORGES

Cette liste fait suite à celles déjà parues dans les numéros 31-34-36 et 44 d' "A MOI AUVERGNE!". Elle concerne les dossiers de dispenses de consanguinité existant aux Archives Départementales du Puy de Dôme sous la cote 1 G 1681 à 1 G 1739.

1694 : CHASSAC, CHASSAIGNE(10), CHASSAIGNELLE, CHASSAING (8), CHASSAT, CHASSIN, CHASSONNERIS, CHASSIGNOL, CHASTAING, CHASTAI, CHASTEL, CHATANIER, CHATARD, CHATAING, CHAUCHAT, CHAUCHARD, CHAUD, CHAUDIERE, CHAUFOUR, CHAUFOURT, CHAUFROT, CHAUGY, CHAUMAS, CHAUMIBL (4), CHAUMETTE, CHAUMY, CHAUNIER, CHAUSSARD, CHAUSSAT, CHAUSSIDON, CHAUSSON, CHAUTARD, CHAUVBL, CHAUVET (8), CHAUVIN, CHAUVON, CHAUVY, CHAVAGNIAT, CHEVALEYRE, CHAVANNE, CHAVAROCHE, CHAVAROUX, CHAVIALE (4), CHAZAL.

1695 : 102 PIECES - CHEBANCE, CHEFDEVILLE (4), CHEMOL, CHEIZOT, CHELLES, CHEMINAT (4), CHEMIER, CHERIMBAUD, CHERION, CHEVALIER (12), CHEVALLIER, CHEVARIN (4), CHEVIEUX, CHEVOGEON, CHEVOUX, CHEYRIER, CHEZE (5), CHIGROS, CHICARDIER, CHIRET, CHIRIUT, CHOADE, CHOCEIRAS, CHOFFRUT, CHOFFOUR, CHOGUE, CHOLET, CHOMETTE (8), CHAUMILIER, CHOMONT, CHONIER, CHONY, CHOPINET, CHOQUOL, CHOSI, CHOISI, CHOSSIERE, CHOSSO, CHOSSON, CHOTARD, CHOTON, CHOTY, CHOUSSY, CHOUVET, CIBARGOTTON, CIBRAND, CISTERNE, CISTRIBER, CLAIRAC, CLAIRET, CLAUSTRER, CLAUTRIER, CLAVAL, CLEDIERE, CLERC, CLERMONT, CLERMONTTEL, CLESPIY, CLOMARIAS, CLOUVEL, CLOUVET, CLOUX, CLOVIS, CLUZEL.

1701 : 131 PIECES - DUBAT, DUBAUD (3), DUBOIS (3), DUBIEN (2), DUBOSCLARD, DUBOST, DUBOURGET, DUBREUIL, DUBROAILLES, DUC, DUCHALET (2), DUCHE, DUCHER, DUCHIBR, DUCHENE, DUCHEY, DUCLOS, DUCQ, DUCROHET, DUCROS (4), DUFAYET, DUFAYET De la TOUR, DUFOUR, DUTOUR (3), DUGAT, DUFRAISSE (3), DUGNAS, DUJON, DUNIAS, DULAC, DULYON, DUMAS (17), DUMAZET, DUMERGUE, DUMON, DUMONT, DUMONTTEL, DUMOULIN, DUNAUD, DUPIC, DUPONT, DUPOUX, DUPRAT, DUPUIS, DUPUY, DURAND (6), DURANTELL, DURANTON (3), DURANTIN, DURBE, DUREL, DURIF (3), DURIER, DUROHANNIS, DUROM, DUROUHANNIS, DUROUSSEL (3), DUSOUHANY, DUTEIL, DUTOUR, DUVERGER(2), DUVERGIER(4), DUVERT (7), DUSELIER, DUZELIER.

1702 : 32 PIECES - ECHALIER (3), ECLACHE, EGOUX, EGULON, EMBLARD (2), EMI, ENGRAISSAT, ENRIGLE, ENVEILLE, ESBELIN (6), ESCLATINE, ESCOT (4), ESPARVIER, ESPINASSE (3), ESPINAS, ESPINAT.

1703 : 133 PIECES - FABRE (4), FAFOURNOUX (2), FACE, FAJETTE, FALGERE, FALGOUX (3), FANON, FALCIMAGNE, FANE, FANGON, FARCE, FARGEIX (3), FARGE, FARGEON, FARGEPECEIX, FARGET, FARGETTE, FARGHOX (2), FARNOUX (2), FARREYROL, FARRADESCHE, FAUCHE, FAUCHER (7), FAUCHIER, FAUCON, FAUGERE (2), FAUGERAS, FAUGERIS, FAURE (40), FAUROT, FAUVILLE, FAUVERTEIX (2), FAVARD (3), FAVEYRIAL, FAVIEN, FAVIER (6), FAVION, FAVORY, FAYARD, FAYDIS, PAYE (8), PAYET (8), PAYETTE, FAYOL, FAYOLLE (3), FAYON (6).

1704 : 56 PIECES - FELINAT, FENEYROL, FERRAND, FERRIR, FERRANDIER, FERVEL, PETUT, FEUILLADE, FEUVRODET, FEVRIER (2), FEYDIN, FIAT (3), FILAIRE, FILLIAS (2), FIOUX(2), FLAGEL(2), FLAT (2), FLEURANT (2), FLEUREDEPINE, FLEVRY, FLORAT, FLORET, FLORET, FOIDY, FOLLEAS, FOLLES, FONDARY, FONFRAT, FONTLUP, FONTAINAS, FONTALAR, FONTANE (2), FONTANET, FONTAGIER, FONTBONNE, FONTEIX, FONTENIL (2), PONTTHOMAS, FONTY, FONVIEL (2).

1705 : 95 PIECES - FORCE, FORE, FORESTIER (3), FORET, FORGE, FORGERET, FORGET, FORGHON, FORIAT, FOUGEROUSSE, FOUGEAC, FOULLADE, FOULLAT, FOUILHOX (6), FOUINOX, FOULAUX, FOULEIX, FOULHOX, FOURCAUD (2), FOURE, FOURBIX, FOUREYRON, FOURGEREL, FOURGERIER, FOURIE (5), Fournel, FOURNERIE, FOURNBRY, FOURNET, FOURNAT, FOURNIAL, FOURNIER (12), FOUROY, FOURNOU, FOURRAUD, FOURVEL (3), FRADAIN, PRADIN, FRAICHET, FRANCOIS (3), FRANCOLON, PRANCONNET, FREDEFONT (2), FREDET, FREDOT, FREDY, FREIX, FRENIAL, FRESSE, FREYSSINIER, FRETISSE, FROMENT, FUCHET, FULNIER, FUMEL, FURGAUD.

1706 : 100 PIECES - GABY, GACHER, GAGNAT, GAGNEVIN, GAGNOL, GAILLE, GAILHOT, GAILLARD (4), GAILLECHIER, GAILLIOT

(2), GAILLOL, GAITTE, GALAIRAUD, GALLOU (2), GALVAIN, GANET, GANCY, GANDEBOEUF (2), GANDILHON, GANDILLON, GANE (3), GANBLOU, GANIO, GANNAT, GARABOU, GARACHON(3), GARACHOU, GARCELON, GARDARIN, GARDE(3), GARDEL, GARBELLE, GARDET, GARDETTE (4), GARDI, GARDIZE, GAREL, GARCY, GARGUEL, GARINOT, GARMY (3), GARNAUD, GARRAUD, GARRET, GARZAT, GASTAL, GATIGNOL, GATY, GAUBBY, GAUELLE (3), GAUDEL, GAUPRIER, GAULTIER (3), GAUME, GANTHIER (4), GAUTIER (3), GAUMETON, GAMINARD, GAUMY, GAURAUD, GAVION (2), GAY (9), GAYME, GAZET.

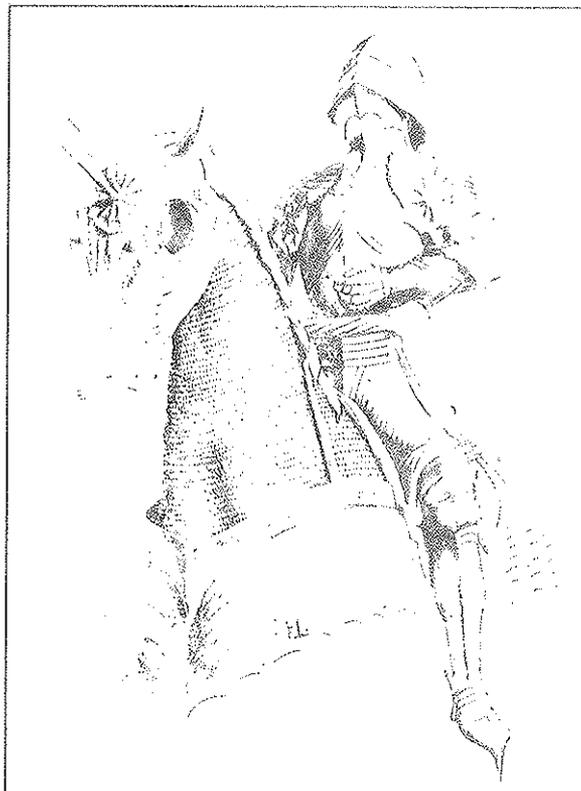
1707: 102 PIECES - GEAY, GEILHE, GELY, GENEIX (7), GENEHIER, GENOYER, GENESTE (2), GENESTIER (8), GENESTOUX, GENET (2), GENEVIEVE, GENEVRIER (2), GENILLIER, GENIN, GEORGES, GERENTON, GERAUD (2), GERBE (2), GERMAIN (10), GERMANAQUES, GERMOT, GERZAT, GESSALIN, GIAT (2), GIBERQUE, GIBERT (2), GIDEL, GIDON (2), GIF, GILBERT, GILBERTAS, GILBERTON, GIL, GILLES (2), GIMEL (3), GIMESTE, GINESTOUT, GINET, GINYOU, GIOUX, GIRARD (4), GIRAUD (10), GIRAUDET, GIRAUDON, GIREL, GIRODIAS, GIRODON, GIRON, GIRONDE (3), GIRY (2), GITEHAI, GRANGE, GRIMON, GYRARD.

1708: 36 PIECES - GOUZON, GOHET, GOIGOUX, GOLFIER (2), GOLIARDON, GOMOT, GOMY, GONINET, GOUNAIDE, GOUNY, GOUNON, GOUTE, CORSSE, GOSLIARD, GOUAY, GOUDAL, COUDOMAICHE, GOUYON, GOUNY, GOUNICHE (2), GOURBEYRE (4), GOURDON, GOURSON, GOUTAUDIER, GOUTAY, GOUTTE, GOUTTE BARGE (4), GOUTTE BROUSSE (2), GOUTTE FANGEAS, GOUTTE, GATTA (2), GOUTTE QUILLET (2), GOUYON, GOY, GOYON, GOYARD, GRAND (8), GRANDJEAN (2), GRANET, GRANGE, GRANGHON, GRANGEON, GRANGIER, GRANIERE, GRANVAUD, GRAS (3), GRANDSAIGNE, GRATADEIX, GRAVIER (2), GRAVIERE (2), GRASSET.

1709: 92 PIECES - GREGOIRE(2), GRELET, GRELICHE, GRENAT(2), GRENIER (6), GRIFFET, GRIFFON (2), GRILLE, GRIMARDIAS (2), GRIMAUD, GRIMAUX, GRIVEL (3), GROFAUD, GROISNE, GROSLIER (3), GROS (6), GROSBERT, GROUPPAUD, GUBDIER, GUELLIN, GUERIN (11), GUBRITON, GUERNY, GUETTE, GUEVERT, GUICHANT, GUIDI, GUIGOUX, GUILHOT, GUILLAUME (8), GUILLAUMOT, GUILLOT (6), GUIMBAL, GUINGAUD, GUJONNET, GUITARD, GUITTARD (7), GUY, GUYON (2), GUYOT (3).

1710: 33 PIECES - HABRIAL, HARMAND, HASTE, HAUDOUR, HAUTIER, HAUVRAND, HEBRARD (5), HEBLIAS, HEIRAUD, HERAUD, HERAULT, HEYRAUD, HERBAUD, HERAUD, HERAULT, HEYRAUD, HERBAUD (2), HERBIN, HERITIER (2), HEYMARD (2), HOEQUARD, HOSPITAL, HOUNDE, HOURS, HUGON, HUGVET (3).

1711: 17 PIECES - IBRY, IMBAUD, IMBERDIS, IMBERT (5), INQUENAUD, IRODIE, ISBELIN, ISCHARD, ISSERT, ISTRE, ITIER (2), ITOURNEL (2).





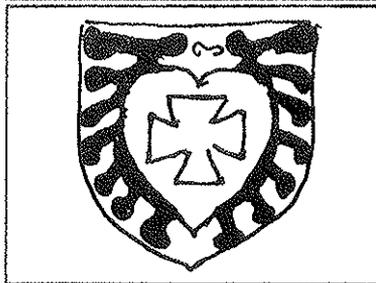
QUESTIONS DU C.G.H.A.V.

A 2008 ARMOIRIES A IDENTIFIER

"Chappe d'argent et d'azur, à trois glands sur le tout : 2 et 1". (Figurent sur un tableau de la fin du XVI^e ou du XVII^e siècle, représentant un personnage allemand (?) portant suspendue à un collier une grande médaille Renaissance à l'effigie d'Ernest Friedrich de Bade et Flachber datée de 1584).

M. POMARAT

A 2009 ARMOIRIES A IDENTIFIER



Je recherche le propriétaire des armes trouvées gravées sur une pierre de réemploi dans la commune de Paulhenc et qui très vraisemblablement provient du château de Puech Béral aujourd'hui disparu et qui se trouvait à 100m au nord du village. Ce château a été occupé par Annet de Fontanges prieur de Paulhenc et protonotaire du pape. Mais également par les capitaines du château de Turlande après sa destruction pendant les guerres de religion. Je ne connais pas la date de construction du château de Puech Béral.

Jean HENNEQUIN

A 2010 DIVERS - AIGUILHONS

Au XVIII^e s., la future reçoit par contrat de mariage, un ameublement dans lequel figure "une nappe de trois aiguilhons".
Quelle était la mesure de l'aiguillon ?

D'autre part j'aimerais savoir jusqu'à quelle époque la future était vêtue, le jour de son mariage, d'un habit noir de nocces'

Brigitte LAROYE

A 2011 CORPORATION DES CHAUDRONNIERS

Je serais intéressé à bien connaître la corporation des chaudronniers en Auvergne, au 17^e siècle, notamment les colporteurs, et d'où provenaient les fabrications qu'ils colportaient.

B. VIGOUROUX

A 2012 NOTAIRES D'HERMENT (63)

Qui peut me dire où trouver les archives notariales de:

1) Me PEYRONNET (notaire à Herment 63) pour Cm 27.01.1722 - François BESSE, de Laroche p.Ft19 et Amable AUTEBSSE, de Vernegheol 63

2) Me BOURRAND notaire à Herment 63 pour Cm 20.11.1717 - MANDON Pierre et LAMBERT ? , de Vernegheol 17a

Rien aux AD -63

"seraient"chez MERCIER notaire à Tauves(63) qui ne répond pas aux lettres depuis 26.11.88(d'après la chambre des notaires)

NDLR: Noms propres en majuscules SVP.

Colette SCHLOSSER

A 2013 ARCHIMBAUD - BANIERE (63)

Je recherche un mariage, avant 1896 à Chamalière ARCHIMBAUD Baptiste x BANIERE Françoise.

Eugène AUDREN

A 2014 BENOIT (43)

Le Nobiliaire du Velay p.119 indique que Catherine de BENOIT femme de Pierre DAVID docteur en médecine de Mende est la soeur de Charles de BENOIT habitant au Bouchet St. Nicolas (43), j'ai pu reconstituer la généalogie suivante sur le Bouchet

St. Nicolas (il s'agit de frères et soeurs)

- Sr. Charles BENOIT * vers 1630 chirurgien, + 20.05.1691 x Catherine ARMANGIER du Brignon (?), + 24.09.1698
- Catherine BENOIT x M. Pierre DAVID docteur en médecine à Mende (plusieurs fois marraine d'enfants de Charles)
- Pierre BENOIT x le 24.03.1656 à Benoite LAC (+ 24.04.1691), chirurgien et procureur d'office au Bouchet.
- Marie BENOIT x M. Jean GOUTAIL notaire au Bouchet (+ 07.03.1711)

Le nobiliaire indique en outre une soeur.

- Françoise de BENOIT x M. Jean DUMAS Dr. en droit et avocat de Mende.

Qui peut m'aider à compléter la généalogie ascendante de ces BENOIT, les registres du Bouchet St.Nicolas (43) ont disparu pour la période antérieure à 1692, mais ils ont pu être consultés il y a une centaine d'années à l'époque les deux séries existaient encore (Mairie-cure) réf. 2J 116 ADHL.

G. DENAND

A 2015 BLANCHER - VEDRINE

Ch. x (Corrèze ou Puy de Dôme) de Joseph BLANCHER, * ? , + 24.08.1793 Feyt 19

x avant 1745 à Marie VEDRINE * où ? et * leur fille ainée Catherine BLANCHER x 15.10.1774 Eygurande (19) avec Frs PASSELAIGUE * 28.10.1743 Messeix (63).

Enfants Jos. BLANCHET x Eygurande (19) et La Mazière Haute (19).

Colette SCHLOSSER

A 2016 BLETTYERY - CHARRONDIERE

Cherche x de Claude BLETTYERY (sabotier) * à St.Clément (Allier), avec Marie CHARRONDIERE ou CHARBONNIERE. Parents de Jean BLETTYERY * St.Clément le 15 février 1830)

M.F. VIAL (S.G.V.C.)

A 2017 de CHARDON - GRANGIER

Ascendance de Marie de CHARDON épouse de Joseph GRANGIER (1702-1748) notaire royal, procureur au baillage d'Allègre, mariage célébré le 28 novembre 1737.

R. ESPEISSE

A 2018 CHEYMOL

(Originaire de Saint Bonnet de Salers, de Saint Martin de Valmeroux et alentours) (Cantal)

Recherche famille CHEYMOL (renseignements complémentaires et autres branches.

1- Paul CHEYMOL (+ 11.5.1750 à Bournayel) x à Anne LAPYRE, + 12.3.1750 à Bournayel

d'où : François CHEYMOL épouse le 28.1.1773 à St. Bonnet de Salers (15) Catherine VEISSIERES

d'où : Antoine CHEYMOL * 25.3.1774 à Chasternac près St.Bonnet de Salers(15) x le 29 germinal an VII Marie FABRE

2- Jean CHEYMOL (+ avant 1824) à Pleaux (15) x à Jeanne JAIRIGE demeurant à Raynal (Saint Santin-Cantales (15).

d'où : Jacques CHEYMOL, * 8 ventose an VII à Saint Bonnet de Salers (15), + le 21.5.1875 à Bucey les ? , où il avait épousé le 14.7.1824 Marie CAMUS

d'où : Antoine CHEYMOL (* 15.1.1826, + 16.12.1826)

Anne Louise CHEYMOL (* 12.8.1830, + 12.1.1862)

CHEYMOL

A 2019 CIRIER - SERIER X JALICON

Ch. + entre Déc.1886 & av.1904 de Jeanne SERIER * 1.4.1822 Feyt(19), x 6.6.1850 Feyt à François JALICON d'Eygurande (19). Ils ont des enfants à Feyt(19), puis à Giat(63), et à Eygurande(19). En déc.1886, ils habitent St.Maixant près Aubusson(23) avec enfants et petits enfants depuis 1875.

Au recensement de 1891 : plus personne, François JALICON + 20.04.1904 à St. Maixant (23) . Il est veuf.

Colette SCHLOSSER

A 2020 COURT (63)

Pourrais je prendre contact avec des généalogistes qui s'intéressent à la famille COURT du Puy de Dôme c'est à dire Marsac, Ambert, Le Cheix sur Morge, Cellule.

Marie José COUR

A 2021 du CROZET (43)

Qui pourrait me donner des renseignements sur cette famille ?

Qui pourrait me dire qui était Suzanne du CROZET, x à Pierre Ignace BRINGER procureur d'office de la justice de St.Romain (43), + 7.6.1725 à Siaugues (43). On la voit souvent présente pour des baptêmes ou mariages au côté de Claude du CROZET de ROGNAC. Etait elle sa fille, sa soeur, une enfant naturelle ? Elle ne figure pas sur les généalogies que j'ai pu consulter.

Marie José COUR

A 2022 DURAND (75)

Pourrait-on me faire connaître les ascendants de Victorine DURAND née le 25.11.1875 à Paris (arrondissement inconnu).

Marcelle FOURNET

A 2023 DUVERGER-BARRET-FRADIN

- Cherche x de Jean DUVERGER (sabotier) (* ? à St.Clément) avec Marie BARRET (* à St.Clément, + à St.Clément le 28.2.1845), parents de Claudine DUVERGER (* St.Clément le 29 juillet 1829).

- Cherche x de Claude DUVERGER (sabotier avec Claudine FRADIN, parents de Jean DUVERGER (* à St.Clément).

M.F. VIAL (S.G.V.C.)

A 2024 GARDE (63)

Je recherche les dates, lieux de naissance et de mariage et filiation d'Antoine GARDE ou LAGARDE époux de Claudine POUYADE. Ils habitaient le Chardonner Cme de Pournols (63) où est né leur fils Damien le 16 janvier 1785.

Marcelle FOURNET

A 2025 GILBERT - DUBOIS (63)

Cherche x de Jean GILBERT avec Gabrielle DUBOIS. Parents de Madeleine GILBERT (* à Montfouilloux, commune d'Ydes (Cantal) le 22.08.1860.

M.F. VIAL (S.G.V.C.)

A 2026 MAZAL

Tous renseignements sur familles de ce nom sur Agnat, Champagnac-le-Vieux, Chaniat, Laval-sur-Doulon, St.Vert, Labrousse 1845

Claude MAZAL (C.G.S.O.)

A 2027 OBRIER - OUBRIER (43)

Recherche tous renseignements sur mes ascendants : OBRIER/OUBRIER.

Le plus lointain de mes ancêtres André OBRIER + 1692 à Riou paroisse de Rosières aujourd'hui commune de Malrevers, x Marie Magdeleine PETITCLERC.

Paul GROUSSET

A 2028 PAUTY - DUMAS

Cherche x de Antoine PAUTY (* 25 avril 1860 à Pradelles, commune de Savennes près Messeix, + Mauriac 25.4.1902

M.F. VIAL (S.G.V.C.)

A 2029 PECOIL - FAURE (63)

Honorable Jean PECOIL, notaire royal aux Nonettes, (St.Germain Lembron (63), + avant 1621, x Françoise FAURE; leur ascendance ? Les FAURE étaient-ils originaires de St. G.L. ? La descendance de ce PECOIL est bien connue à Lyon où elle a essaimé: les PECOIL ont en effet réalisé une fortune considérable, sont devenus Marquis de Septème en Dauphiné et la dernière descendante féminine a épousé au XVIII^{ème} siècle le Duc de BRISSAC.

Raoul de MONTS de SAVASSE

A 2030 PHILIBERT - SOULIER (43)

Cherche x à St.Germain Laprade de Pierre PHILIBERT (* 1756 env., y + 10.12.1809) et de Marie SOULIER (* vers 1761, y + 6.4.1821), d'où Antoine * 6.7.1803.

Fabrice MONTMARIN

A 2031 RACONAT (63-71-42)

Recherche tous porteurs de ce patronyme. Cette famille arrivée à Roanne (42) au XIX^e, venait de Saône et Loire (Marcigny, Ligny-en-Brionnais). Ai retrouvé ses origines auvergnates: En 1700 ils étaient à Cunlhat (63), originaires (1650) d'Auzelles (63). Etymologie: ronger un os pour en tirer " la substentifique moëlle", raccomoder ce qui peut encore servir, économiser quand on est très pauvre.

Véronique REYES

PCC << Généalogie et Histoire >> n° 56, 4^e Trim. 1988

L'étymologie évoquée dans la question me parait très peu probable. Il s'agit sûrement d'un nom de lieu dont le sens reste à définir.

H. PONCHON

A 2032 ROLHION-MALMEYNADE

Recherche ascendance Benoit ROLHION (* Ambert 2 Floreal an VII) x Félix BASSE et Marie Stéphanie ROLHION x Henry CALEMARD du GENESTOUX

D. MORIN de FINPE

A 2033 de ROSIERES d'ANDRUJEL

(début 16^e s.) Recherche ascendance de Marguerite de ROSIERES d'ANDRUJEL x Raymond de CAISSAC.

Maurice DELAVEAU

A 2034 ROSTIDE - VIZATTE (43)

Recherche tous renseignements sur patronyme ROSTIDE et VIZATTE. Date et lieu de leur mariage: Jean ROSTIDE x Jeanne Elisabeth VIZADE ou VIZATTE 1750-1765 vers St. Maurice de Lignon (Haute-Loire).

Monique JARPHAGNON

A 2035 ROUCHY - LAPEYRE (15)

Cherche x de Pierre ROUCHY et Toinette LAPEYRE. Parents de Antoine ROUCHY (* à Monteil, commune de Saignes(Cantal)) le 29.10.1862.

M.F. VIAL (S.G.V.C.)

A 2036 SOISSONS - AUBERT (03)

Léonard SOISSONS était vers 1630, marchand bourgeois de Cusset en Auvergne, il x Jacqueline AUBERT; leur ascendance ? Les AUBERT étaient-ils d'Auvergne ? Leur fils, Jean, vint se fixer à Lyon, x (1657) Louise THOME et fut anobli par une charge de Conseiller Secrétaire du Roi, dont postérité.

Raoul de MONTS

A 2037 TIXIER (63)

Recherche descendance éventuelle Marguerite Joséphine TIXIER (* Clermont-Ferrand 11.7.1777) fille Jean-Baptiste TIXIER, maire de Clermont-Ferrand (1816-1819) et Jeanne de ROQUELAURE

D. MORIN de FINPE

A 2038 de La TOUR

(début 18^e s.) Recherche ascendance d'Anne de La TOUR x Jean de BOSCHATTEL, sgr de La MARTINIE.

Maurice DELAVEAU

A 2039 TRIN Pierre (15)

Pierre TRIN a disparu ! Qui peut m'aider à retrouver la date et le lieu de son décès?.

Né le 26.1.1812 à Leucamp de Antoine TRIN et Madeleine DELPRAT.

1^{er} mariage : 18.10.1836 à Ladinhac avec Catherine PRADAL décédée à Leucamp

2^{ème} mariage : 1.2.1842 à Leucamp avec Anne DELPRAT décédée à Leucamp où elle vivait avec Pierre TRIN.

Le 14.2.1865 : Pierre TRIN, vivant toujours à Leucamp déclarait la mort d'un fils Antoine.

Rien trouvé à Leucamp ni Ladinhac entre 1865 et 1907.

Marcel ANDRIEU

A 2040 VACHERON (63)

Recherche tous renseignements sur l'ascendance d'une famille VACHERON établie à Apchat par Ardes sur Couze au XIX^e siècle
M. POMARAT n°222

A 2041 VEISSEYRE

Blaise VEISSEYRE, ainsi que ses 2 frères, ont épousé dans la région de la Pointe du Raz, à Pont Croix, 3 soeurs GODEC.
Je recherche tous renseignements sur les VEISSEYRE, natif d'Espinchal, dans le Puy de Dôme.

Eugène AUDREN

A 2042 VIAL - LAURENT

Cherche x de Claude VIAL (* 1824... ? à St.Nicolas-des-Biefs (Allier)) avec Nicole LAURENT (* 1832...?). Parents de Gilbert VIAL (* à St. Nicolas-des-Biefs 10 mars 1864).

M.P. VIAL (S.G.V.C.)

A 2043 VIDAL - ROCHELIMAGNE (43)

Cherche à Polignac, x de Claude VIDAL (* vers 1764, + 13.8.1846 Farnay (42) et Marianne ROCHBLIMAGNE (+ 20.12.1812 Polignac), d'où François * 4 Floréal an VI à Polignac.

Fabrice MONT MARTIN

A 2044 VIGOUROUX

Origine du nom de VIGOUROUX (qui est VIGOUROUX, en langue d'oc) se trouve t-il en Haute-Loire, en Lozère, ou en Aveyron?
J'ai un ancêtre VIGOUROUX venu de Clermont, s'installe dans la région d'Orléans en 1696; il était chaudronnier ambulante et était né en 1657 (peut-être 1656-1658); il avait épousé (je ne sais si ce mariage s'était fait dans ce qui constitue aujourd'hui le Puy-de-Dôme, ou ailleurs...) Madeleine ASSELIN...

Cet ancêtre Philippe VIGOUROUX venait-il de Haute-Loire, de Lozère, ou d'Aveyron ?

Bernard VIGOUROUX



RE P O N S E S

D U

C . G . H . A . V .

A 1049 DISSARD

Réponse à la note de Mr. Jean BERTRAND (n°44), j'ai relevé les B.M.S. des DISSARD et PASSEMARD dans les communes de Doranges et Fayet-Ronaye entre 1693 et 1789 (lacune entre 1716 et 1736).

71 DISSARD à Doranges - 135 PASSEMARD d* - 74 DISSARD à Fayet-Ronaye (de 1736 à 1781). Pratiquement pas de PASSEMARD.

Nous n'avons pas trouvé de liens de parentés entre les familles de Doranges et celles de Fayet-Ronaye, dans les intervalles relevés. Je poursuis d'ailleurs ces relevés. Je tiens ces relevés à la disposition de Mr. Jean BERTRAND - (Tél.: 69 09 21 93)

Jean LAPEYRE

A 1092 Bibliographie : LA CHAISE DIEU (43)

Une bibliographie complète sur La Chaise Dieu est difficile à établir car il existe de nombreux ouvrages sur cette petite ville de la Haute-Loire. La plupart des livres sur l'Auvergne, le Velay, la Haute-Loire... consacrent quelques lignes ou quelques pages à la Chaise Dieu et ses environs, sans oublier les divers dictionnaires ("fiefs d'Auvergne" de CHABROL, "Croix du Velay et de Haute-Loire" de J. CHAIZE, dictionnaires topographiques, "châteaux historiques de la Haute-Loire" de JOURDA de VAUX, etc...) ainsi que des périodiques régionaux.

J'ai essayé de sélectionner les plus intéressants :

- * L'Abbaye de La Chaise Dieu (1043-1518) * par P.R. GAUSSIN, Editions CUJAS (1962). Histoire très complète de l'Abbaye pour cette période avec une importante bibliographie.
- * Huit siècles d'histoire : L'Abbaye de La Chaise Dieu (1043-1790)* par P.R. GAUSSIN, Editions Almanach de Brioude (1967). Reprend en partie l'ouvrage précédent en le complétant pour la période 1518-1790.
- * Le rayonnement de La Chaise Dieu* par P.R. GAUSSIN, Editions Watel (1981). Traite des dépendances de l'Abbaye et concerne de nombreuses communes des environs de La Chaise Dieu.
- * Histoire de l'Abbaye de La Chaise Dieu* par DOM GARDON avec note d'A. etc. JACOBIN, Editions de la Société scientifique et agricole de la Haute Loire (1912) puis Editions Laffite. Histoire écrite par un moine d'après les documents conservés dans cette Abbaye dont certains ont disparus, complétée par une étude sigillographique.
- * L'Abbaye Benedictine de La Chaise Dieu. Recherches historiques et héraldiques* par G. PAUL, Imprimerie J. d' Arc (1951). Cet auteur bien connu pour son "Armorial du Velay" reprend ici l'histoire de l'Abbaye associée à une étude des diverses armoiries; que l'on pourra compléter par :
- *L'élection de Brioude dans l'Armorial de 1696* par G. PAUL parue dans le Bulletin de la Société Académique du Puy en 1925 (pages 97 à 112), 1926 (pages 11 à 24 et 108 à 115), 1927 (pages 44 à 56).
- * Notice sur la construction de l'Eglise de La Chaise Dieu* par M. FAUCON, Librairie Picard (1904). Cet ouvrage est complété par le suivant :
- * Ombre et Lumière - La Chaise Dieu* par C. LAMESCH, Editions Watel (1986), sur l'architecture et la construction de l'Abbaye, ainsi que :
- * Procès Verbal de l'incendie de l'Abbaye de La Chaise Dieu* par C. JACOBIN Imprimerie Marchessou (1904).
- * Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790. Série 1H, fond de l'Abbaye de La Chaise Dieu* par A. JACOTIN et E. DELCAMBRE Imprimerie La Hte. Loire (1943). Les chartres provenant de l'Abbaye conservées aux Archives Départementales concernent La Chaise Dieu mais aussi ses dépendances et cet inventaire résume chacune d'elles. Cet ouvrage comporte un index patronymique ne concernant que les nobles, ecclésiastiques, bourgeois, marchands et artisans mais l'index toponymique peut permettre de retrouver un patronyme si sa localisation a été établie.
- * La danse des morts à La Chaise Dieu* par A. JUBINAL, Librairie archéologique Didron (1862); étudie la fresque murale de murale de l'Abbaye mais est actualisé par :
- *La danse macabre de La Chaise Dieu* par C. et P. BOISSE, Editions Watel. Sur cette peinture murale on peut également consulter :
- *Histoire de la peinture murale dans l'Auvergne du Moyen-Age* par A. COURVILLE, Editions Watel (1983) pages 123 et 135
- *Album des tapisseries de l'Eglise de La Chaise Dieu* par H. MALEGUE Librairie archéologique Didron (1880), étudie les tapisseries de l'Abbaye, très richement renouvelé par :
- *Tapisserie de l'Abbatiale Saint Robert de La Chaise Dieu* par M. POMARAT et P. BURGER, Editions Watel (1975).
- *L'ame du Moyen Age - La Chaise Dieu* par P. MIALON, Editions La Casadéenne (1980), étudie également les tapisseries.
- *La Chaise Dieu. son trésor, son message* par P. MIALON, Editions La Casadéenne (1978), plus général, traite des diverses richesses artistiques de l'Abbaye.
- De nombreux petits guides, destinés aux touristes, résument l'histoire de l'Abbaye et présentent ses richesses. Sans oublier le livre :
- *La Maison Dieu* d'Henri POURRAT (Editions Epervier 1943, Editions Michel 1944, Editions Créer 1987) qui se lit plus facilement que de rudes traités d'histoire (mais est plus imprécis).
- *Vielles histoires de La Chaise Dieu* par M. ROCHER (1978); s'intéresse à la ville de La Chaise Dieu, ses vieilles maisons et les anciennes familles. De nombreux articles sur La Chaise Dieu sont parus dans :
- l'Almanach de Brioude. On peut consulter la table par commune publiée dans l'Almanach de 1980 pour obtenir les articles sur La Chaise Dieu. Depuis 1980 on peut citer :
- *Terrier du bourg de La Chaise Dieu 1525-1526-1527* par C. BURRER-DAZAUD dans l'Almanach de Brioude 1986 p. 165 à 200.
- *La seigneurie justicière de La Chaise Dieu et son évolution jusqu'à la veille de la Révolution* par P.R. GAUSSIN dans l'Almanach de Brioude 1988 pages 21 à 56.
- Rappelons quand même, les généalogistes étant toujours friands de listes de noms, les * Notices sur les Morts de la grande guerre* parues pour plusieurs cantons du Brivadois, avec une note pour chaque disparu indiquant les régiments, la famille, le village. Pour la Chaise Dieu et les communes du canton (CONNANGLES, FELINES, MALVIBRES, SAINT-PAL, SAINT-VICTOR sur ARLANC) voir l'Almanach de Brioude de 1926. Les environs de La Chaise Dieu (je me limiterai au canton) sont étudiés dans de nombreux ouvrages déjà cités. On peut ajouter :

- "La Soucheyre et la région frontalière de l'Auvergne et du Velay" par P. FONCIN dans Revue pour les jeunes filles tome 17 (1899) pages 271 à 288, Editions Colin.
L'auteur raconte ses vacances à La Soucheyre et décrit le village, la famille LIGONIE chez laquelle il loge, les sources d'eaux minérales (commune de Bonneval) et ses excursions dans les environs.
- Autorisation d'exploiter les sources d'eaux minérales dans le Bulletin de l'Académie de Médecine, tome LXI (1909) pages 686 et 687 et tome LXIII (1910) page 604 et 605.
- "L'Auvergne qui guérit" par R. CROZET, Editions Horvath (1979) pages 163 à 165 où l'auteur nous parle également des sources d'eaux minérales de SEMBADEL.
- "Analyse des eaux minérales de La Soucheyre" par M. JOYBEUX dans les Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Art et Commerce du Puy de 1827 pages 122 à 130.
- "Les sources minérales de La Haute Loire" dans "Sources Merveilleuses d'Auvergne et du Bourbonnais" par A. RUDEL pages 249 à 257; donne un résumé de l'histoire des sources de La Soucheyre.
La SOUCHEYRE
- "Les eaux minérales de la région de Brioude" par J. MAISONNEUVE dans l'Almanach de Brioude de 1987 p. 225 à 241, nous montre l'aspect géologique.
Sur BONNEVAL
- "Rapport sur les fouilles dans l'Eglise de Bonneval (Haute-Loire)" par M. PHILIBERT (1980). Etude sur le tombeau de la famille VIGNON enterrée dans l'Eglise.
Sur MALVIERES :
- "Malvières" par A. LEMERLE-BAUDOT Editions Art de la Basse Normandie n° 67 bis.
- "Calvaire de BANCILLON" et "Croix du Château de FIOUGOUX" dans "Croix d'Auvergne" par P. LEUTRAT Editions Volcans (1977) pages 144 à 147, complète l'ouvrage précédemment cité de J. CHAIZE sur les Croix du Velay mais ce dernier cite bien d'autres Croix des environs de La Chaise Dieu.
Sur BERBEZIT :
- "Berbezit" par G. Paul dans l'Almanach de Brioude de 1970 pages 17 à 29.
Sur SAINT PAL de SENOUIRE :
- "Un procès de dime au début du XVIII^e siècle, Chambrier Mage de l'Abbaye de La Chaise Dieu contre deux habitants de La BASTIDE paroisse de SAINT-PAL de MURS" par A. TREVIS dans l'Almanach de Brioude de 1963 pages 279 à 288.
- "Le château et la paroisse de MURS" par G. Paul dans l'Almanach de Brioude de 1950 pages 59 à 66.
Sur CONNANGLES :
- "Contrats privés du grand-siècle" par M. SABY dans l'Almanach de Brioude de 1969 pages 283 à 292. Analyse plusieurs actes notariés concernant des familles de Connangles. De nombreux ouvrages cités donnent eux-même une bibliographie.

Gérard BOUDET

A 1666 VIGNON

En complément de ma question A 1666 sur cette famille, et à la réponse de M. Gilles-André PREVOST ("A moi Auvergne!" n° 44, p. 26/27).

Rectification : mariage à la Tour-Goyon (JOB, 63), le 28.02.1696 d'Amable BRAVARD, fs. + Vincent et de Rose MILON (?) de la paroisse d'ARLANC (63), et de Marie VIGNON, fa + Louis et Marguerite DOUVRELEUR.

Recherche : tous renseignements et filiation de noble François VIGNON, qualifié "secrétaire de la Reine", demeurant à ARLANC (63), au début des années 1620. Il mourut avant 1631, date à laquelle sont cités les héritiers de François VIGNON, "secrétaire de la Reine-Mère".

Suis particulièrement intéressé par les origines de cette famille, sa noblesse (qui pourrait remonter au XIII^e siècle), ses armes... Connue aux confins de la Basse-Auvergne et du Velay.

Thierry REMUZON

A 1682 EXBRAYAT

A toutes fins utiles, je signale un mariage Madeleine EXBRAYAT, couturière 27 ans. x François TIVOLLE, potier le 25.10.1819 à Chousclat (Drôme)

Robert THIVOLLE

A 1739 FOURNET - GROLET (63)

2 FOURNET Jean veuf Marguerite BRAVARD

- x 14.09.1745 St. Amand Roche Savine
 3 GROLET Marie l'ainée
 4 FOURNET Antoine laboureur x 14.02.1700 St. Amand Roche Savine + av. 1724
 5 CHESLES Marguerite
 6 GROLET Jean scieur de long x 28.07.1707 + av. 1745 St. Amand Roche Savine + ap. 1745
 7 GROLET Antoinette
 8 FOURNET Jacques
 9 GASCHON Michelle + av. 1700
 10 CHESLES Pierre x 16.02.1672 St. Amand Roche Savine + av. 1700
 11 HERITIER Jeanne + ap. 1700
 20 CHESLES Jean + ap. 1672
 22 HERITIER Jean le jeune + ap. 1672

Renseignements obtenus à partir du relevé systématique des mariages de Saint Amand Savine, fait par Jean Noël MAYET.
 Yves GLADEL

A 1740 GRENIER - GACHON

Complément à la réponse parue dans le n°45

- | | |
|--|--|
| 4 GRENIER Gabriel x 7.04.1693 La Chapelle Agnon | 10 RETHOMAS Pierre + ap. 1693 |
| 5 ROTHOMAS Antoinette | 12 GASCHON Annet + av. 1707 |
| 6 GACHON Pierre x 1.9.1707 St.Amand Roche Savine | 13 FOURNET Suzanne + ap. 1707 |
| 7 DELAYRE Damiane | 14 DELAYRE Michel x 6.9.1683 St.Amand Roche Savine + av 1707 |
| 8 GRENIER Georges + av. 1693 | 15 POINTUD Damiane + av. 1707 |

Renseignements obtenus à partir des relevés systématique des mariage de la Chapelle Agnon et de St. Amand Roche Savine par Jean Noël MAYET.

A noter une erreur de lecture : GARNIER au lieu de GRENIER.

Yves GLADEL

A 1782 LACHAMBEAUDIE

Pierre LACHAMBEAUDIE: poète fabuliste, 1806-1872.

Jean-Claude FAURE

A 1790 MOLLAS - du BOURG

Du BOURG: "d'azur à trois tiges d'épines d'argent mises en pal".

Villars en Auvergne: "d'azur à trois molettes d'or. au chef d'argent chargé d'un lion léopardé de gueules."

(in "Trésor Héraldique" Charles Segoing - 1657)

d'autres familles VILLAR(S) ou De VILLARS sont indiquées en Bourbonnois, Bresse, Dauphiné, Lyonnais et Vivarais.

(Ch. Segoing, Armorial Dubuisson, Nobiliaire d'Auvergne de Bouillet, Dictionnaire Héraldique de Gastelier de la Tour, R.P. Ménétrier).

Jean-Claude FAURE

A 1877 MONTMEAT (63)

- | | | | |
|-------------------|--------------------------------|--------------------|----------------------------|
| 264 MONTMEAT Jean | x 12.11.1708 Brousse | 265 COUDERT Benoit | * 1687, + 3.2.1722 Brousse |
| Enfants : | Françoise * 09.11.1709 Brousse | Antoinette | * 21.10.1718 Brousse |
| | Pierre * 21.02.1712 * | Antoine | * 29.01.1720 * |
| | Françoise * 06.03.1715 * | Françoise | * 01.02.1722 * |
| | François * 20.08.1716 * | | |

- | | | | |
|--------------------|------------|-----------------------|------------|
| 528 MONTMEAT Annet | + ap. 1708 | 530 COUDERT Gilbert | + ap. 1708 |
| 529 OGERIE Jeanne | + ap. 1708 | 531 CHABROLLE Antonia | + ap. 1708 |

88 MONTMEAT Charles * à Brousse + 15 avril 1775 à Brousse. Ps. de Annet et Marie MONTAGNE.
 x 21.02.1757 à Brousse

89 DISCHAMP Benoit

176 MONTMEAT Annet * 22.07.1698 Brousse + ap. 1757
 x 10.11.1722 Brousse
 177 MONTAGNE Marie * 1704 + 08.04.1740 Brousse
 178 DISCHAMP Jean + av. 1757
 x 19.01.1723 St. Jean des Ollieres
 179 GONSSEAU Anne + ap. 1757
 352 MONTMEAT Pierre
 353 LOUBARESSE Antonia
 354 MONTAGNE Antoine x 8.02.1695 Brousse à
 355 LAROCHE Benoite
 356 DISCHAMP Jean x 27.11.1696 St. Jean des Ollieres à
 357 PIALAT Benoite
 358 GONSSEAU Jean x 23.11.1700 St. Dier à
 359 BELLONTE Anne
 DISCHAMP Jean et PIALAT Benoite sont mes quartiers 972-973
 NDLR: Egalement une réponse de Yves GLADEL qui confirme cette généalogie.

Daniel DEGEORGES

A 1906 COMBAS (63-23)

- 1) Mon n°85 : Gabrielle de COMBAS (+ entre 1714 et 1721) x 20.06.1677 Giat (63) Pierre LBREIX (* ca 1653) (+ 1714 Giat: 2.5.1713 Giat à 60 ans) Cm le 13.06.1677 cf. Me ALLEYRAT notaire à Fernoël (j'en ai une copie)-(AD cote 5E 36 DEP.103).
- 2) N° 1702 : De COMPAS Michel + avant Juin 1677
 N° 1703 : JARASSES Anna + après Juin 1677.
 N° 1700 : LBREY Jean + avant 1677 de Giat Villeveigne (63)
 N° 1701 : MICHON Marguerite + après le 20.06.1677 sans doute à Giat (63)

Témoins du Cm: (1) Jean JARASSES (oncle de Gabrielle) de Playat (23). (2) Jeanne JARRASSES (sa tante) Vve. de François TERRADE de Vernegeol (63), dont la mère était Jeanne LEREY x De JARRASSES de (3) Michel LBREY (4) Jean de COMBAS Giat.

Colette SCHLOSSER

A 1910 JOB - DEJOB (43)

A l'attention de Daniel BOREL, il n'y a sans doute pas de liens, mais je m'intéresse à une famille DEJOB ou JOB que je remonte seulement à 1735 avec Joseph JOB, Maître chirurgien à Saint Mont près d'Auch. Cette famille alla s'installer dans l'Yonne à la fin du XVIII^e siècle et dans la région parisienne av. milieu du XIX^e siècle. La tradition familiale, mais sans aucune preuve en ma possession, fait remonter cette famille en Auvergne à Ambert. Or, Ambert et Crounce ne sont pas très éloignés.

J.C. de VAUGIRAUD

NDLR: Et la paroisse de JOB est à coté d'Ambert.

A 1917 PENY (63)

Mariage à Biollet Puy de Dôme le 27 Juin 1749 entre Jean PAINY V^e. Antoinette BLANEZON fs. + Annet et Antoinette GUILLIEN, du BOURG et Françoise MARTIN fs + Marien et Marie DUPUY, de CHARENSAT.
 Etaient présents Pierre PAINY, Gabriel PAUL, Jacques MARTIN qui n'ont su signer.

Daniel DEGEORGES

A 1923 POYRIN - DU POIRIN (15)

D'après Le Nobiliaire de Bouillet, DE POIRIN ou POYREIN. Seigneurs de MIALET et de TRIGNOLES.
 * Jacques et François de POIRIN, alias POYREIN, écuyers enfants de Charles DE POIRIN, domiciliés à Bort en Limousin, déclarèrent tenir en fief la seigneurie de Trignoies, paroisse de Champs-de-Bort en 1669, 1670, 1722 *.

Thierry PIBOULEAU TIXIER

A 1928 SIGEAN - de LASALLE (43)

En réponse à la question A 1834 sur les LESPINASSE du Passage dans AMAI n°46, M. POMARAT et Charles de JONG VAN HOEVEN citent la "Liste des Emigrés de la Haute-Loire".

Or la tradition familiale, transmise par ma grand-mère Renée GALIMARD née Sigean (* 1881, + 1980), veut que nos ascendants des familles Sigean et de LASALLE avaient émigré en Italie pendant la révolution.

Pourrais-je vérifier la véracité de ces dires ?

Il pourrait s'agir de Joseph (ou Jean Joseph) de LASALLE, écuyer, sieur de la Roche à St. Just près Chomelix, de son épouse dame Marie FROMENT et de leurs enfants

- Jean Pierre Baptiste de LASALLE, écuyer, * à St. Just le 15 avril 1772

- Marie Agnès Sophie dite Sophie de LASALLE * à St. Just le 8 octobre 1777 qui épousera Augustin SIGEAN * à Usson en Forez le 29 novembre 1776 (date et lieu de mariage non connus. Question A 1928).

- Marie Marguerite Lucie qui épousera Maxime VIBERT, Marie FROMENT étant parent d'Antoine FROMENT de la ville du Puy et seigneur de SEYDAGUET ou SESSAGUET.

Note: St. Just près Chomelix se dénomme aujourd'hui Bellevue la Montagne et a été aussi appelé St. Just du Velai.

Jérôme GALIMARD

A 1938 BERTRANDY (Salers)

Famille possédant une très belle maison ancienne, toujours représentée. Henri BERTRANDY et Anne-Marie GRAND-CHAMP DES RAUX eurent pour fils Louis BERTRANDY, (1901-1932), marié à Louise ARNAULT, (fille de Jules et d'Antoinette DE LA BILLETIE), d'où: Marie-Antoinette, née en 1927, Henri, né en 1928, marié à Bernadette ZARA (d'où François 1957, Pierre 1958 et Claude 1960), et Alfred, né en 1930.

M. POMARAT

A 1947 GRIVEL (63)

Jeanne GRIVEL (et non GRIVET) épouse à Ambert le 23.02.1688 Amable de LA ROCHETTE, écuyer, sieur de LA FEUILHARADE et du MORLE, résidant en son château de LA FEUILHARADE, paroisse de MERCOEUR, fils de Jean de LA ROCHETTE, écuyer, seigneur de LA FEUILHARADE, et d'Antoinette de MYET.

Quartier de Jeanne GRIVEL (à ne pas confondre avec sa cousine germaine Jeanne GRIVEL mariée en 1689 à Jean-François MICOLON):

2 - Guillaume GRIVEL (* 1630 + 1682) marchand, bourgeois, demeurant au lieu de GRIVEL, paroisse de Saint-Martin des Olmes (63), x p.c. du 03.02.1652 :

3 - Jeanne CELEYRON

4 5 - Martin GRIVEL, Clauda THENOT (quartiers 76 et 77 de Mélanie Gilberte TEYRAS de LIBERTY, cf. réponse A 1709. Bulletin CGHAV n°43, page 61).

6 - honorable homme Hellain CELEYRON, notaire royal à Ambert, procureur d'office au baillage d'Ambert x :

7 - Marguerite GRIVEL

Pour l'ascendance de LA ROCHETTE, je pense qu'il faut consulter REMACLE à l'article LA FEUILHARADE.

Charles MICOLON de GUERINBS

A 1952 RIGAL (15)

Si Antoine RIGAL est décédé à Paris 11ème en 1854, il fut sans doute enterré religieusement et sans doute par l'une des paroisses du 11ème arrondissement. Il devrait alors y en avoir trace dans les registres paroissiaux de cette date, déposés aux Archives de Paris après l'incendie de 1871. Elles y sont donc encore. Il suffirait de rechercher les paroisses de cet arrondissement (4 ou 5 sans doute) pour se reporter à leurs archives de 1854 et y retrouver peut-être le décès d'Antoine RIGAL.

Par ailleurs je crois pouvoir obtenir aux Archives départementales d'Aurillac, non pas photocopie mais photographie lisible du contrat de mariage fait chez Me PAGER

Me téléphoner, si intérêt, au 43 45.29.94.

Marcel ANDRIEU

RIGAL - TROUPEL (15)

Réponse à la question sur troisième paragraphe.

Veuillez vous adresser à la "Société des Amis de la généalogie de Haute-Auvergne. Archives Départementales rue du 139° R.I. 15000 Aurillac. Cette société édite un bulletin semestriel dont l'abonnement annuel est de 100 frs.

Les recherches pour les adhérents sont gratuites: elles répondent à des demandes très précises.

Pour des recherches détaillées, la société indique une personne avec laquelle l'Association est en rapport et avec laquelle vous pouvez traiter directement, joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Maurice COUDERT

A 1959 Jacqueline BURIAS

Il n'y a pas de parenté proche entre les deux Jacqueline BURIAS que vous citez, même si à l'origine, il s'agit probablement de la même famille qui doit son nom au hameau de la BURIE (commune de VOLLORE MONTAGNE). Les BURIAS d'AUBUSSON étaient déjà des petits notables locaux alliés aux autres familles notables (les ALYON par exemple). Ils étaient notaires, marchands. Jacqueline BURIAS, fille de Pierre & petite fille de Jacques, habitait le village de Vironesse perdu au milieu des forêts. Cette famille travaillait à l'exploitation à l'un d'entre eux. La peste de 1630 la décima en grande partie.

Henri PONCHON

A 1964 COLLANGES

En raison de lacunes importantes dans les registres paroissiaux de St. Germain l'Herm, dépouillés par Monsieur Jean LASSAGNE. (manquent les années 1708 à 1736, 1768, 1776, 1778 à 1785), la généalogie de Anne COLLANGE n'est pas certaine.

- 1 - COLLANGE Anne * 14.05.1786 à St. Germain l'Herm
- 2 - COLLANGE François * 20.9.1744 x av.1775 + 7.4.1786 St.Germain
- 3 - FAURE Anne
- 4 - COLLANGE Antoine x 26.11.1739
- 5 - MERLE Benoit St. Germain l'Herm
- 8 - COLLANGE Pierre x 12.01.1699
- 9 - AHON Louise St. Germain l'Herm
- 10 - MERLE Jean
- 11 - CHADENAT Antoinette
- ? 16 - COLLANGE Claude (probable) + av. 18.09.1699
- ? 18 - AHON Guillaume (probable)

Yves L. GLADEL

A 1971 GOURBEYRE (63)

Les parents sont Antoine GOURBEYRE fs. Georges , de RIMBAUD x 8.8.1729 à Valcivières Marie VOLDOIRE fa + Guillaume et Antonia ARTAUD, de FAYE.

Daniel DEGBORGES



LOU PAYS



Organe du CERCLE GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE DU ROUERGUE ET DU QUERCY

MEMBRE ADHERENT de la FEDERATION GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE du MASSIF CENTRAL (FGHMC)

N° 33

3° Trimestre 1989

Toute correspondance relative au CGHRQ doit être adressée au Siège Social exclusivement en spécifiant CGHRQ 45, Quai Carnot 92210 Saint Cloud (joindre une enveloppe timbrée pour toute lettre appelant une réponse).

Appel anticipé des cotisations 1989

Comme les précédentes années nous effectuons avec le numéro du 3° trimestre l'appel anticipé des cotisations à valoir sur l'année 1990. Ainsi soulageons-nous notre trésorerie particulièrement tendue en cette période de l'année, et cela évite aux adhérents d'oublier de régler leur cotisation. Celle-ci, vous le savez, nous est indispensable pour survivre.

Pour 1990, et en accord avec les responsables du CGHAV, cette cotisation a été fixée aux montants suivants :

FRANCE	Cotisation 1990 simple.....	185 Frs.
	Ménages (un seul abonnement)....	200 Frs.
ETRANGER	CEE, Europe Occidentale.....	200 Frs.
	Avion (Amérique,Asie,autres).....	220 Frs.
	Membres bienfaiteurs:A partir de.	350 Frs.

Offre gracieuse de la Table des noms 1981-1982-1983 Comme l'an passé, et afin de manifester notre reconnaissance à ceux de nos adhérents qui nous feront parvenir leur cotisation avant le 31 Décembre 1989, nous leur adresserons gracieusement moyennant 5 Frs. pour frais d'envoi) la Table des noms cités dans " A Moi Auvergne! " pour les années 1981-1982-1983 (Pascicule de 64 pages, 6000 noms classés par ordre alphabétique, indispensable pour la consultation des numéros 15 à 26 couvrant ces années). Attention! Cette offre exceptionnelle ne sera servie que dans la limite des Tables de noms subsistantes encore disponibles, dans l'ordre d'arrivée des cotisations et dans la mesure où les frais d'envoi spécifiés ci-dessus accompagneront la cotisation. (Bien vouloir mentionner avec l'envoi de cette dernière le souhait formel de recevoir cette table afin de ne l'adresser qu'à ceux qui désirent bénéficier de cette offre).

Questions / Réponses du CGHRQ (Lettre préfixe D)

D 179 BARRES x BRIANNE (12)

Recherche ascendance et tous renseignements sur couple BARRES François * ca 1729, + Saint-Martial 30.6.1809 x ? BRIANNE Marie * ca 1745, + Tauriac 11.8.1833. Ils ont un fils BARRES Joseph * Saint-Martial 3.1.1782.

Pierre BARRES

NDLR - Il y a nombreux Saint-Martial dans la région mais nous supposons qu'il s'agit de la paroisse proche de la commune de TAURIAC-de-NAUCELLE.

D 180 FORESTIER x MAJOREL (12)

Recherche tous renseignements sur l'ascendance et la famille du couple...FORESTIER, Marguerite MAJORBL x Ca 1760, qui vivaient à Saint Saturnin de Lenne (12) après cette date.

Christian BELOT

D 181 PUECH (12)

Recherche ascendance de PUECH Paulin Jean Antoine, * en 1808 à Malben (commune de Broquies) fils de Jean-Pierre PUECH et de soit :

- Marie Jeanne MATTET selon son acte de mariage, soit :

- Marie DERAND selon son acte de décès.

x en 1837 à BRENGUES commune du Truel avec Thérèse Rosalie RAYSSAC

Nicole PERROT

D 182 TEMPLE (BOZOULS - 12)

Recherche mariage Antoine TEMPLE + Anne GILHODES du 28 avril 1720 vraisemblablement à Bozouls, ascendance de celui-ci et date précise du mariage Jean TEMPLE et Marie ANDRIEU de Bozouls entre 1684 et 1689.

Antoine TEMPLE

D 183 Famille TURENNE du Quercy ?

Cherche confirmation et ascendance Mathilde de TURENNE x Hugues II de Bourgogne

d'où Mathilde de Bourgogne x 1156 Guil III de Montpellier

Christiane ANDRE (adh. CGHAV)

D 184 Famille TURENNE du Quercy ?

Cherche confirmation et complément:

1) Delphine TURENNE x Raymond II ROQUEFEUIL

4-5) Raymond III TURENNE x Hélix de SEVERAC

2) Boson III TURENNE + 127

10) Gui III de SEVERAC

Christiane ANDRE (adh. CGHAV)

REPONSES

D 103 MATHA (12) - Complément à L.P. n°31 (AMA n°46)

François BERNARDIN de PATRIS, seigneur de Cougousse, maire de Rodez à la fin de l'ancien régime, noble libéral qui n'émigra pas, mort en 1803 avait épousé Marie Christine de Mathat. Ils eurent 9 enfants - 2 garçons furent victimes des guerres de l'Empire, 1 devient directeur des Haras, le plus jeune était le bisaïeul de l'écrivain Bernard COMBE de PATRIS.

Une fille Marie-Rose épousa en 1812, Jean-Joseph GIBELIN, bourgeois de la Guiraldie, professeur au Lycée de Rodez (neveu de mon ancêtre Gibelin qui avait eu l'originalité de se marier le 14 Juillet 1789, à Laissac dont il fut longtemps maire).

P. LUNET

D 175 de PAYREBRUNE (12)

Le château de Peyrebrune est en ruine depuis longtemps. Il se dresse sur une hauteur au-dessus du lac de Villefranche-de-Panat, dans la commune d'Alrance. Il a fait à ma connaissance l'objet de plusieurs études : "Petite histoire de Peyrebrune" par G. CONNES et M. PONCIÉ (1958), "Les difficultés de l'histoire de Peyrebrune" par H. DUPONT (1958), "Peyrebrune d'Alrance, près de Villefranche-de-Panat et sa région" par Jacques FABRE de Morlhon (1970).

De nombreuses mentions de Peyrebrune figurent dans le livre de Joseph FABRE de Morlhon, Villefranche-de-Panat (1986).

Il a existé très anciennement une famille de Peyrebrune, mais les droits de haute justice appartenaient au Comte de Rodez. Celui-ci pour des raisons de politique locale échangea avec Archambaud de Panat, en 1238, Peyrebrune contre Marcellac et Salles-Comtaux. Par héritages successifs, Peyrebrune passa des Panat aux Castelpers puis aux Brunet de Castelpers. C'est un Panat qui transforma le village de la Bastide fondé par un comte de Rodez en Villefranche, d'où le nom de Villefranche-de-Panat. Le château de Peyrebrune reconstruit au milieu du XV^e siècle fut abattu vers 1630 sur ordre de Richelieu. Quelques personnes, lors de la Révolution de 1848, voulurent faire passer le château de Peyrebrune pour le symbole d'une féodalité, dont plus personne ne parlait. Ils s'attaquèrent à la base de la tour, mais la solidité de la bâtisse les découragea fort heureusement. En 1898, un prêtre de la région, l'abbé LAMOUREUX racheta la tour et il en fit un piédestal à une statue de la Vierge. C'est ainsi que la tour fut sauvée.

Voire lettre pose un problème. Je n'ai pas connaissance de famille de Peyrebrune en Aveyron. Cependant, il y a une dizaine d'années, j'ai été en correspondance avec Madame Elisabeth de Peyrebrune, 8031 STOCKDORF PRANTLWEG 2 (Bavière) R.F.A. Vous la connaissez peut-être. Elle s'intéresse au même sujet que vous.

(Directeur des Archives de l'Aveyron) Jean DELMAS

NDLR: Nous remercions vivement M.DELMAS de nous avoir adressé copie de la réponse qu'il a envoyée directement à Mademoiselle Alicia LUKASZEWICZ, de Montréal (Canada) auteur de la question.

de PAYREBRUNE

Réponse sensiblement identique de M.François PUECH (n° 84) que nous publierons dans le prochain Lou Pays car elle contient un texte plus long extrait de l'ouvrage de FABRE de MORLHON. Avec nos remerciements.



C. G. H. G.

* CERCLE GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE
DU GEVAUDAN

MEMBRE DE LA FEDERATION GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE
DU MASSIF CENTRAL (FGHMC)

Bulletin de liaison n°31 3^e Trimestre 1989
Siège Social C.G.H.G. : 45, Quai Carnot - 92210 Saint-Cloud
Tout le courrier se rapportant au C.G.H.G. et à son bulletin
de liaison doit exclusivement être adressé sous ce vocable au
Siège Social. Bien vouloir joindre une enveloppe timbrée pour
toute lettre appelant une réponse.

Appel anticipé des cotisations 1990

Comme nous l'avons fait les précédentes années, nous remercions nos adhérents de bien vouloir nous adresser dès la réception de ce numéro leur cotisation de l'année 1990. Ainsi ils n'omettront pas de le faire et soulageront de façon appréciable notre trésorerie toujours un peu juste dans les derniers mois de l'année. En effet, sauf adhésions nouvelles, nous ne

recevons plus d'autres ressources après les appels de fonds du début de l'année. Un grand merci d'avance. Toujours calculée au plus juste, et en accord avec les responsables du CGHAV, la cotisation 1990 du CGHG a été fixée aux montants ci-après :

FRANCE	Cotisation simple.....	185 Frs.
	Ménages (Un seul abonnement....	200 Frs.
ETRANGER	CEE, Europe Occidentale.....	200 Frs.
	Avion (Amérique,Asie, autres).....	220 Frs.
	Membres bienfaiteurs : A partir de.....	350 Frs.

Afin de manifester de façon tangible notre reconnaissance à ceux des adhérents qui nous adresseront leur cotisations avant le 31 Décembre 1989, nous leur enverrons gracieusement, à condition qu'ils en expriment le désir et joignant les frais d'envoi correspondants, la Table des noms cités dans les années 1981-1982-1983 (64 pages, 6000 noms cités, instrument indispensable pour la consultation des n°15 à 26 publiés au cours de ces années). Ces frais d'envoi, très minimes, sont de 5 Frs. et devront être ajoutés à la cotisation de l'année. ATTENTION ! Les Tables de noms disponibles étant limitées en nombre, cette offre peut être suspendue à tout moment et sera servie dans l'ordre d'arrivée des cotisations.

Questions / Réponses du CGHG (lettre préfixe E)

E 73 CLAVEL x REBANNIER (48)

Le 1.11.1685, devant Me GIMEL, notaire à Montpellier (A.O. Herault,2E 56/453) Pierre CLAVEL, habitant du lieu de Varasou au diocèse de Mende en Gevaudan, ayant résidé au château de Restinclières et d'Assar depuis environ 18 ans, et résidant à présent au château de Figaret, paroisse de Guzargues, fils à feu Antoine CLAVEL et Françoise REBANNIER contracte mariage avec Louise PARADIS.

Je cherche la filiation et le mariage de Antoine CLAVEL et Françoise REBANNIER.

Louis RIGOT

E 74 MALARTRE x CABRILHAGUE (48)

Le 25.7.1644. à St Castor de Nimes, Antoine MALARTRE épouse Etiennette CABRILHAGUE native de Ganiac, diocèse de Mende
Je cherche la filiation d'Etiennette CABRILHAGUE.

Louis RIGOT

E 75 ROUFFIAC (48)

Le 14.10.1855 Antoine ROUFFIAC fait part de la naissance d'une fille Sophie, avec son épouse Marie CHARDENOUR habitant La Roche commune de Sajo (ou Lajo). Antoine ROUFFIAC naquit vers 1805. Qui pourrait me dire le lieu de sa naissance ?

Marie BIDOT (n° 27) née ROUFFIAC

E 76 ROUFFIAC (48)

J'aimerais savoir où est décédée Sophie ROUFFIAC, veuve de BESSIERE Jean, née le 14.10.1855 d'Antoine ROUFFIAC à Lajo (ou Sajo) canton Serverettes ?

Marie BIDOT (n° 27) née ROUFFIAC

Réponses du CGHG

La famille CONSTAND, de Malzieu (48), ancêtres de Madame G. STEPHAN (adh. CGHAV n°578)

(Nota - Il y a 3 familles CONSTAND au Malzieu)

Antoine CONSTAND notaire + 27 mai 1693. x Christine DUCROS

Bertrand Antoine CONSTAND, avocat x le m. 1er Juil. 1687 (4° degré de)

Marianne ASTRUC (Michel SATRUC médecin et Jeanne CAILA)

Michel CONSTAND bourgeois de Verdezun * le m.11 aout 1691 + à Verdezun x Vareilles (St.Pierre le Vieux) 5.4.1726

Marianne PLANCHON du Bourcat (pse. d'Aumont).

Etienne CONSTAND, seigneur des Pradets, chirurgien, maire du Malzieu * le Malzieu (Verdezun) vers 1729 + le Malzieu 7 mars 1793. - x 1) ? - x 2) Ursule de ROZIERE le m. 10 avril 1771. Du 1er lit :

- Jacques Antoine CONSTAND, bourgeois * Verdezun ? + le Malzieu x le Puy ?

M. Henriette HEDDE, fille de HEDDE et Ursule LAPORTE

- Marie Ursule CONSTAND x m/ 16 mai 1792 x le m. 17 juin 1810

François Xavier Martial BOURRILLON négociant à Mende.

Ascendance BOURILLON-Marie Ursule Julie CONSTAND

Voici les renseignements que j'ai recueillis au Malzieu (48) mariage au Malzieu 17 juin 1810 François Xavier BOURILLON 27 ans négociant de Mende et Marie Ursule Julie CONSTAND 18 ans du Malzieu fille de + Jacques Antoine CONSTAND vivant propriétaire et Marie Henriette HEDDE du Malzieu. Baptême au Malzieu 16 mai 1792 * Marie Ursule Julie CONSTAND de Jacques Antoine CONSTAND, maire gd Pere- Ursule LAPORTE grand mère.

A parit de là le problème devient difficile, car je n'ai retrouvé ni le mariage CONSTAND-HEDDE ni la naissance de Jacques Antoine CONSTANT, bien qu'apparemment Marie Ursule CONSTAND, soit bien la petite fille d'Etienne CONSTANT, seigneur des Pradets, chirurgien et maire du Malzieu bien connu.

Ci-joint le tableau de cette famille CONSTAND dont je descends par l'intermédiaire de Jacques Antoine CONSTAND frère du maire. Il est à peu près sur qu'Etienne CONSTAND s'est marié une lère fois à Verdezun, hameau du Malzieu dont les BMS ont disparu. On doit pouvoir retrouver au Malzieu le décès de Jacques Antoine CONSTAND entre 1782 et 1810 et aussi le décès d'Ursule LAPORTE après 1792. Le 1er permettant de fixer approximativement le mariage d'Etienne CONSTAND et le 2° l'origine des HEDDE.

NB - Le contrat de mariage d'Etienne CONSTAND doit pouvoir être recherché aux AD de MENDE. Encore faut-il en connaître la date approximative

Jean BRILLAUD

Antoine CONSTAND notaire + 27 mai 1693
x Christine DUCROS

Claude Marie CONSTAND x le m. 28.02.1672 Géraud FOURNIER	Catherine CONSTAND x le m. 9.07.1675 Laurent CHALEIL, notaire royal	Bertrand Antoine CONSTAND avocat x le Malzieu 1.07.1687 (4° degré de cous.) Marianne ASTRUC + test 4.12.1741 (Michel ASTRUC médecin et Jeanne CAHIA)
--	---	---

1) Marie Claude CONSTAND * le 13.02.1689	2) Michel CONSTAND, bourgeois de Verdezun * le m. 11.08.1691, + x Vareilles (pse. St.Pierre le Vieux) 5.3.1726 Marianne PLANCHON du Bouscat (pse d'Aumont)	3) Louis CONSTAND * le m. 15.01.1694	4) M. Jeanne CONSTAND * le m. 4.01.1695	5) Christine CONSTAND * le m. 26.09.1698 (Catherine ?)	6) Victoire CONSTAND * le m. 1705	7) Hippolyte CONSTAND * le m. 30.04.1707
--	---	---	--	--	---	--

1) Jacques Antoine CONSTAND, avocat * le m. vers 1727 + le m. 23.03.1797 x le Malzieu 16.09.1753 Marie Jeanne MARTIN * Escoutoux (65) 17.12.1722 + le m.... (Pierre et Jeanne TREILLE)	2) Etienne CONSTAND, seigneur des Pradets, chirurgien, maire du Malzieu * le m. vers 1729, + le m. 7.03.1793 x 1) Elisabeth PEVOLIER x 2) le m. 10.04.1771 (3° degré de cous.) Ursule de ROZIERE * Malzieu 23.09.1746 + le m. 13.01.1773 (Guillaume et Agnès BRUR)
--	---

1) Marie Jeanne CONSTAND, * le m. 28.05.1854	2) Claudine CONSTAND * le m. 3.08.1765, + le m. 4.08.1794 x le m. 28.01. 1781 (4° degrés de cous.) Jean Barthélemy Toussaint MARTIN, procureur * le m. 15.05.1764 + Mende 18.01.1842 (Jean-Pierre mar- chand et M. Jeanne CONSTAND)	3) Philippe Genès CONSTAND * le m. 19.09.1756, Prêtre, chanoine Prévôt vicair des Salles (48)	4) Marie CONSTAND * le m. 28 10.1757	5) Toussaint CONSTAND * le m. 15.01. 1759	6) Etienne CONSTAND bourgeois * le m. 17.02.1761, +, x le m. 13.10.1790, Françoise Ursule BUFFIERE, * le m. 1760, + (Guillaume BUFFIERE de Cham- baron et Marianne BARRANDON)	du 1er lit Jacques Antoine CONSTAND, * x le Puy 5.7.1790 M. Henriette HEDDE (Jean Antoine, négoc- iant et Ursule LAPORTE)	du 2ème lit Antoine Charlotte CONSTAND, * le m. 13.01.1779, + le même jour
--	--	--	---	--	--	---	--

1) Marie Anne Juliette CONSTAND, * le m. 28. 04.1791 + le m. 24.09. 1803	2) Marie Jeanne CONSTAND * le m. 2.12.1792, + le m. 28.09.1794	3) Florent Jacques Gabriel CONSTAND, avocat * le m. 28.10.1794, + Issoire, x Issoire, Marie Hortence CHANDEZE, * Issoire en 1805, + Clermont Pd. 25.01.1884	1) Marie Ursule Julie CONSTAND * le m. 16.05.1792, + Mende, x le m. 17.06.1810, François Xavier Martial BOURILLON, négociant, * Mende vers 1783.
---	--	--	--

1) Sophie Marie Nelly CONSTAND * Issoire 30.12.1828, + Neronde 24.08.1871 x Issoire 10.05.1853, Claude Laurent dit Gustave CHASSAIGNE * Thiers 18.03.1824, + 8.12.1887 (Pierre banquier et Thérèse HENRY)	2) Marie Emille Adrienne CONSTAND * Issoire 5.04.1834, +, x Issoire 19.01.1856 J. François Emille MIBQEMOLLE, percepteur, * Toulouse 18.11.1821, +, (François et J. Marceline LABOUS)
---	---



CERCLE GENEALOGIQUE et HERALDIQUE de l'AUVERGNE et du VELAY
(C.G.H.A.V.)

(fondé en avril 1978 - Association Loi 1901)

Membre de la Fédération des Sociétés Françaises de Généalogie, d'Héraldique et de Sigillographie (FSFGHS)
et filiale de la LIGUE AUVERGNATE ET DU MASSIF CENTRAL -
Membre fondateur de la Fédération Généalogique et Héraldique du Massif Central (F.G.H.M.C.)
Membre de l'Union Généalogique AUVERGNE-BOURBONNAIS-VELAY (UGABV)

ADMINISTRATION: Bureau:

Président: Michel TEILLARD d'EYRY
Secrétaire-générale: Mme. Brigitte ALIZARD
Trésorier: M. Alain PABIOT

SIEGE SOCIAL:

45, quai Carnot - 92210 SAINT-CLOUD.
Tél.: (1) 46.02.02.11 (soir et dimanche)
(à cette adresse doivent être uniquement adressés les textes destinés
à paraître dans le Bulletin et les échanges de bulletins avec les
autres cercles).

SECRETARIAT:

Brigitte ALIZARD - 55, rue du Connétable - 60500 CHANTILLY
Tél. 44.58.11.05 - (pour toute autre correspondance, joindre une
enveloppe timbrée pour les lettres appelant une réponse).

TRESORIER:

M. Alain PABIOT C.G.H.A.V. - 57, route Nationale - 91180 SAINT-
GERMAIN-les-ARPAJON - Tél. (1) 60.83.02.15.
(règlement des cotisations seulement)

I. SECTION REGION PARISIENNE:

Vice-Président: M. Robert LEOTOING - 47 rue d'Yerres - 91230 MONTGERON - Tél (1) 69.03.55.09
(Lui adresser les demandes de bulletins anciens)

Réunions:

Le 1er mercredi du mois à 18h.30 (sauf de juillet à Septembre inclus)
Foyer St. Jacques - 61, bd. St. Jacques - 75014 PARIS - Métro: St. Jacques

Bibliothèque: Voir les horaires et jours dans ce numéro (rubrique Bibliothèque et Bibliographie)
Bibliothèque Généalogique 3, rue de Turbigo - 75001 PARIS - Métro: Chatelet-les-Halles

II. SECTION AUVERGNE et VELAY:

Vice Président: M. Christian de SEAUVE - 8, rue Cardinal de Polignac - 43000 LE PUY
(Velay) Tél. 71.09.11.50

Vice-Président: M. Daniel DEGEORGES - 9, rue du commerce - 63540 ROMAGNAT -
(Puy-de Dôme) Tél. 73.62.67.89

CANTAL: Mme. Joëlle CLERGUE, Présidente de la Société des Amis de la Généalogie
de Haute Auvergne (SAGHA), Archives Départementales du Cantal, rue du 139° R.I. 15000 AURILLAC

PUY de DÔME Mme Brigitte LAROYE - Rue du 8 Mai - 63590 CUNLHAT - Tél. 73.72.20.87
Monsieur Bernard GASTINEL.

LIVRADOIS-FOREZ: Responsable: M. Henri PONCHON - 5, rue des Fontenelles - 92310 SEVRES
En Puy-de-Dôme: Thierry REMUZON 63990 JOB

Relevés d'archives: M. Yves GLADEL - 18bis, Bd. Victor Hugo - 78100 Saint

Limagne: Responsable: M. Daniel MIOCHE - 13, rue Grenier - 63200 RIOM Germain en Laye.
M. Jean-Noël MAYET - 10, rue Ampère - 14000 CAEN

HAUTE-LOIRE: M. Christian de SEAUVE (voir adresse ci-dessus)

III. AUTRES DELEGATIONS:

MARSEILLE/PROVENCE: M. Jacques TEILLARD d'EYRY - 43, rue Dawnier - 13008 MARSEILLE.
Tél. 91.53.48.21

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Michel TEILLARD d'EYRY

COMMISSION PARITAIRE DE PRESSE : N° 62.218.

IMPRESSON:

Dépôt Légal : OCTOBRE 1989

IMPRIMERIE SPECIALE du C.G.H.A.V.